

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



**L'Union des Partis Politiques dans la Province de Québec**

A la demande de plusieurs personnes, j'ai réuni en brochure sous ce titre les articles déjà publiés dans *L'Opinion Publique*. La presse en général a accueilli cette brochure avec une bienveillance dont je remercie mes confrères. Quant au sujet même, quant à la possibilité ou à l'opportunité d'une coalition des partis dans notre province, nous croyons devoir faire part à nos lecteurs de ce qu'en pensent les principaux journaux.

Les organes ministériels m'ont tous répondu par un argument *ad hominem*. "Il est assez singulier, dit le *National*, que cette idée tardive d'une réunion des partis ne soit jamais venue à M. Dunn ou à ses amis tant que les conservateurs sont demeurés à l'apogée du pouvoir." J'avoue que cette réflexion ôte toute valeur aux paroles élogieuses dont le *National* accompagne sa critique, car elle prouve qu'il parle de la brochure sans l'avoir lue. En effet, j'avais prévu ce reproche, et j'ai pris la peine d'y répondre d'avance en citant un article écrit en 1872, alors que "les conservateurs étaient à l'apogée du pouvoir." Mais enfin là n'est pas précisément la question: ce qu'il importe de constater, c'est que l'organe ministériel refuse ce qu'il appelle les "offres" d'une union bas-canadienne, et se contente de déclarer: "que le parti libéral ne ferme la porte à personne et est toujours prêt à ouvrir les bras à tous ceux qui reviennent à de meilleurs sentiments et reconnaissent leurs torts et leurs erreurs."

Le *National* répond donc à cet appel à l'union par un appel à la conversion: cela peut être fort spirituel, mais c'est tout. Aussi l'on ne lira pas sans plaisir ces autres paroles plus récentes du même journal; elles sont extraites d'un article au sujet du vote sur l'amnistie, publié le 21 courant:

Nous sommes la minorité; il nous faut de la patience, du courage, et de la réflexion....

Quant au vote de l'expulsion, au refus de la majorité non pas politique, mais religieuse, du parlement, de se rendre au désir de la minorité en lui accordant un simple délai, qui lui laisserait toute sa liberté d'action ultérieure, nous ne pouvons l'oublier.... A nous d'y réfléchir et de veiller à notre propre protection dans l'avenir. Nous sommes une minorité, mais une minorité puissante, parce qu'elle est homogène, parce qu'il n'y a pas entre les partis qui la scindent de causes de divisions assez profondes pour les empêcher de se réunir en tout temps pour protéger leur origine et leur croyance. Avec cette union, aucun gouvernement ne serait possible qui ne tiendrait pas compte de ses vœux.

Dieu nous préserve de la répétition de pareilles luttes; mais il est bon que ceux qui voudraient les provoquer encore sachent que nous sommes encore assez forts pour les mettre à la raison et nous faire rendre justice.

Je conjure après cela le *National* de lire ma brochure; il verra que nous parlons d'union l'un et l'autre dans les mêmes termes. Dans tous les cas je le prends comme une autorité qui confirme mes écrits.

Cifons maintenant le *Nouveau-Monde*. Voici ce qu'écrit son rédacteur-en chef, M. Desjardins, député:

Je me contenterai de vous dire en peu de mots ce qui s'est passé, afin de vous mettre à même de juger plus exactement de la situation qui nous a été faite dans cette journée qui restera comme une tache, dans nos annales parlementaires, et sur la majorité de la Chambre qui a voté l'expulsion arbitraire de l'hon. membre pour Provencher, et sur le ministère qui n'a pas eu assez de force morale pour empêcher la perpétration de cet acte.

Ainsi que je vous l'ai déjà dit, du moment que le gouvernement faisait de la motion d'expulsion, une question libre, il ne

nous restait plus d'espoir d'empêcher que les mauvaises passions fomentées avec une odieuse perfidie par la presse ontarienne, n'eussent enfin leur libre cours.

Autant les discours hostiles ont été passionnés, injustes, agressifs, autant ceux des amis de la cause de M. Riel ont été dignes, modérés et fortement raisonnés.

Le comité du Nord-Ouest a repris ses travaux ce matin, et Sa Grandeur Mgr. Taché a commencé à donner son témoignage.

On s'attend à des révélations importantes; mais que peut-on espérer maintenant d'une Chambre et d'hommes qui se laissent guider par de telles passions?

Néanmoins je ne désespère pas encore: la Providence fait quelquefois surgir la victoire au moment où la défaite semble la plus complète. Elle suscite de ces moments d'épreuves afin de mettre en relief le caractère des hommes et le peu de foi qu'il faut faire quelquefois sur les plans les mieux combinés pour empêcher une intrigue ou accomplir une iniquité.

Nous avons nous-mêmes une leçon à prendre de la séance d'hier. Nous avons vu toute la représentation anglaise unie comme un seul homme quelles que fussent d'ailleurs leurs préoccupations politiques, pour mener à bonne fin leur injuste entreprise.

Avons-nous montré nous-mêmes, qui avons le droit et la vérité pour nous, cette même entente, ce même désir de faire prévaloir exclusivement les intérêts de la cause que nous avons à défendre, et le spectacle que nous donnons si volontiers de nos divisions interminables n'encourageait-il pas à un fort degré nos adversaires à voter contre nous sans se gêner? Ne leur fournissions-nous pas l'occasion de se persuader que, quelle que fût d'ailleurs la profondeur de la blessure qu'ils viennent de nous infliger, elle ne nous ferait pas oublier qu'avant tout il faut maintenir nos anciennes divisions, et qu'après comme avant nos forces se trouveraient encore neutralisées par notre propre faute?

Quant à la *Minerve*, elle tire la corde de son côté avec autant d'énergie que le *National*.

"Nous ne serions pas prêts, dit-elle, à recommander à notre parti d'agir d'après les vœux exprimés par M. Dunn en tant que question d'opportunité. Comme journaliste, M. Dunn accomplit certainement un acte digne et patriotique lorsqu'il invite ses compatriotes à l'union. En entrant à *L'Opinion Publique*, M. Dunn a compris qu'il devait se désintéresser des luttes du jour-nalisme quotidien.... Quant à ceux qui ont le poids de la lutte actuelle sur les épaules, ils ne sauraient se placer au même point de vue que M. Dunn. Le parti conservateur regrette certainement nos divisions, mais il doit à sa propre dignité de ne point prendre dans la défaite une initiative que nos adversaires ne sont que trop disposés à mal interpréter et qu'ils ont déjà repoussée lorsque les conservateurs régnaient."

Placée entre la *Minerve* et le *National*, c'est-à-dire entre les deux extrêmes, l'*Opinion Publique* croit modestement avoir seule tout-à-fait raison. *In medio stat virtus*.

Quelqu'un m'écrit qu'après tout je n'ai fait que développer une vérité de LaPalisse. Cela est absolument exact. Un quart d'heure avant de s'unir les partis étaient encore divisés; en 1874 la province de Québec étant divisée en elle-même était encore faible: voilà tout ce que j'ai dit. Mais ce sont précisément ces sortes de vérités qui sont ordinairement le plus maltraitées par les passions politiques et les intérêts personnels, et il arrive un moment où il ne suffit plus de les exprimer pour les faire admettre; il faut les prouver, et celui qui l'entreprend passe pour tramer des "complots," suivant le mot du *National*.

OSCAR DUNN.

**LA REFORME DU TARIF**

La capitale est envahie depuis quelques jours par des industriels venus de toutes les coins de la Confédération pour prier le ministre des finances, M. Cartwright, de modifier ses projets d'impôts. Une trentaine de délégations ont visité Ottawa. Libéraux et conservateurs s'entendent pour cet objet. Il est vraiment admirable de voir comme les hommes de politique opposée se comprennent vite lorsque leur bourse est menacée. L'union des partis politiques que nous prêchons dans les choses fondamentales et qui n'a pu être réalisée même sur la question Riel, vient de s'accomplir autour d'un budget. Consolant spectacle!

Nous n'entrerons pas dans le détail des reproches que l'on fait à M. Cartwright. Pour donner une idée de sa manière, il suffira de constater qu'il frappe d'un impôt tellement élevé qu'il serait "prohibitif" les vins communs de France, et d'un impôt très-supportable les alcools en général. Or on sait, d'une part, que ces vins légers sont un préventif contre l'ivrognerie, et que, d'autre part, les Chambres viennent d'être saisies d'un grand nombre de pétitions demandant l'abolition totale de la vente des boissons fortes. Les signataires de ces pétitions trouvent que le ministre des Finances leur répond d'une façon singulière en imposant une taxe légère sur les alcools et une taxe énorme sur les vins français.

Cette anomalie, jointe à plusieurs autres, prouve que M. Cartwright s'est trop pressé d'entreprendre la réforme de nos tarifs. Nouveau venu au pouvoir, il devait craindre de faillir à dresser tout de suite une échelle d'impôts conforme aux intérêts généraux et permanente, ce qui est essentiel pourtant, car si le tarif change souvent le commerce est toujours inquiet. Les réclamations qui se font entendre aujourd'hui de toutes parts montrent que M. Cartwright aurait gagné à ajourner ses réformes à l'année prochaine pour avoir le temps de les mûrir davantage.

Mais ce sont là des détails; l'ensemble même de son exposé financier a produit dans le pays l'impression la plus pénible. On peut résumer ainsi cet exposé:

- 1o. Il y a pour l'année dernière un déficit de près d'un million;
- 2o. Nous ne pouvons espérer une augmentation de la richesse publique d'ici à plusieurs années;
- 3o. Nous allons augmenter de deux millions les dépenses et de trois millions les taxes.

A part l'absurdité de cette logique, il est étrange de voir un ministre des Finances déprécier ainsi la valeur de son pays. Dire que le Canada va maintenant demeurer stationnaire et ne verra augmenter ni sa population ni ses ressources industrielles et commerciales, c'est l'œuvre d'un ennemi qui voudrait tuer notre crédit sur les marchés étrangers. Pour empêcher les émigrants de venir ici, les agents des Etats-Unis n'auraient qu'à répandre à profusion le discours de M. Cartwright.

Heureusement que les jeunes pays comme le nôtre ont toujours trompé les calculs des pessimistes et des hommes à courte vue. A moins que nos gouvernants ne retardent systématiquement la construction de nos chemins de fer, du chemin du Pacifique en particulier, nous continuerons à grandir rapidement comme par le passé.

On a souvent dit que dans notre pays le portefeuille des finances était fatal à qui l'acceptait; il est certain

qu'il le sera pour M. Cartwright. On peut dès ce moment considérer celui-ci comme mort; ses alliés d'aujourd'hui ne tarderont pas à faire eux-mêmes ses funérailles. Tant mieux si, écoutant les trente délégations, ils enterront son budget avec lui.

O. D.

#### AUTOUR DE L'AMNISTIE.

Une discussion très-vive se poursuit autour de la question d'amnistie. La *Minerve* défend le sous-amendement Mousseau, le *National* et le *Nouveau-Monde* l'amendement Holton. Mais le *Nouveau-Monde* trouve que le *National* parle de M. Riel en termes *impertinents* et qu'il a tout l'air de préparer une *trahison* de la part de ses chefs. Le *National* répond que le *Nouveau-Monde* est lui-même *impertinent* et qu'il manque d'esprit.

Le *National* ayant prétendu que "Mgr. Taché et l'abbé Ritchot ont prié les députés du Bas-Canada de ne point voter avec M. Mousseau, mais avec M. Holton," la *Minerve* lui répond qu'au contraire "Sa Grandeur a déclaré que ceux qui ont voté contre la motion Mousseau devraient avoir honte de leur vote."

M. Mousseau lui-même intervient par une lettre à la *Minerve*, dont nous faisons l'extrait suivant :

Des amis de Riel, dit-on encore, et des conservateurs m'ont demandé de retirer ma motion. C'est une troisième fois. Des ministériels seuls m'ont prié de la retirer. J'étais prêt à le faire, et avec plaisir, moyennant l'une de deux conditions : que le gouvernement promît l'amnistie, s'il était prouvé qu'elle avait été promise, ou qu'il s'engageât à assurer l'adoption de la motion si anodine de M. Holton. Ma dernière condition était bien modeste; pourtant, ceux qui me pressaient de renoncer à mon amendement ont été assez honorables pour m'avouer que, grâce à la faiblesse ou à la lâcheté de M. Dorion, je ne pouvais plus même compter sur un aussi piètre équivalent.

#### Considérations sur l'Organisation Militaire de la Confédération Canadienne

PAR L. G. D'ODET D'ORSONNENS,  
Lieutenant-Colonel d'Etat-Major

#### OBSERVATIONS CRITIQUES

#### VI

(Suite)

Il est bien temps, à cette heure, de présenter une silhouette du propre plan d'organisation militaire proposé par le Colonel d'Orsonnens pour la Confédération Canadienne. Ce va être fait très-brièvement, en façon d'index analytique.

Ce plan comporte trois catégories de troupes se prêtant un mutuel appui, à savoir :

10. UNE ARMÉE RÉGULIÈRE FIXE, ayant deux grands buts :

D'abord, de perpétuer et d'assainir au cœur de la nation ce *sens militaire* qui lui est inhérent, qui lui vient de sa race originelle, qui peut être pour lui une force très-vivace d'impulsions morales, et qui doit servir, enfin, d'assiette à cette haute éducation de patriotisme, de fidélité et d'honneur jusqu'à perte de vie, dont nous venons de dire un mot plus haut, comme ne se donnant et ne se recevant en réalité que sous un uniforme qui ne soit pas un vêtement de parade.

Or tout cela est dans le sang canadien, et si la chose est légitimement nommée, en elle-même, l'*Impôt du Sang*, encore faut-il, avant tout, que le sang soit pur. L'*Impôt* d'un sang vicié ne peut être, en effet, qu'une contagion, qu'un empoisonnement que ce qu'on appelle médicalement une infection. Et tel est tout le secret de cette immense propagation révolutionnaire produite si rapidement en Europe par le sang corrompu des armées françaises, sous la Première République et le Premier Empire. C'est bien là le vrai *Sang impur* de l'histoire de France, et non pas ce charabia éhonté que beugle la *Marseillaise*.

Les Canadiens qui chantent la *Marseillaise*, commettent, sans s'en douter peut-être, la petite bévue patriotique et sociale la plus corsée qui se puisse voir. Toutes les fois que je les entends se livrer à cet ébat, cela me fait l'effet de quelqu'un qui sifflerait un air de mauvais lieu dans une chapelle mortuaire.—Passons.

Ensuite, le second but de cette armée régulière serait de "faire des Ecoles spéciales d'officiers capables, dans un moment voulu, et en temps de guerre d'être dispersés et placés à la tête des régiments de milice, mais non de ces écoles à court service comme celles qui existent aujourd'hui." Et ces Ecoles d'aujourd'hui présentent pour le pays ce double désavantage radical : de n'être pas une carrière pour ceux qui y entrent;—au contraire,—et d'en arriver à former, en somme, plus d'officiers que de soldats.

Maintenant, l'*Effectif* de cette armée pourrait n'être que de deux mille hommes seulement. On ne peut moins, en vérité, obérer le Budget, et tous les vices du système des armées permanentes à l'Européenne se trouvent ainsi prévenus du coup.

Sa *Composition* serait des trois armes : Infanterie, Ca-

valerie et Artillerie, proportionnellement réparties dans les diverses Provinces de la Confédération.

L'*Emploi de ces Corps*, pour éviter le *croupissement* de la vie de garnison, serait, outre l'instruction primaire donnée aux hommes qui ne l'auraient pas reçue, comme c'est obligatoire dans l'armée anglaise, une participation intelligente aux travaux de grande voirie, de chemins de fer et de fortifications. Bref, un génie civil, discipliné militairement, contrôlé par l'Etat, et de plus, économique pour le Budget du pays.

Le *Recrutement* se ferait au prorata du contingent général, dans chaque Province.

Les *Commissions d'Officiers* seraient données par le Gouvernement, mais sur *qualifications* et *examens*. Et en outre, les Officiers ainsi désignés, n'entreraient dans l'exercice de leur grade qu'en fournissant eux-mêmes les hommes de leurs compagnies, d'après une échelle numérique basée sur ces mêmes grades.—Ceci est, du reste, la façon britannique de remplir les cadres. Le tout, bien entendu, pour les hommes, en se conformant aux conditions indispensables d'âge, de taille, de santé et de certificats de bonne conduite.

Enfin la *Durée du Service* serait de quatre ans, avec faculté d'un congé au bout de deux ans, suivant les besoins généraux; et, ce congé étant accordé, obligation de deux années complètes de service, en temps de guerre.

Tel est la *Première Catégorie* des troupes du projet en question. C'est, comme on le voit, un noyau très-substantiel; et en somme, moins une armée régulière qu'une véritable Ecole supérieure d'Etat-Major, tant pour la troupe que pour les officiers; ce qui est partout un problème de haute portée et de difficile solution.

But—*Effectif*,—*Composition*,—*Emploi*,—*Recrutement*,—*Cadre d'Officiers* et *Durée du Service*; telles sont les grandes lignes que présente, dans la brochure du Colonel d'Orsonnens, la présentation de son projet pour cette *Première Catégorie*.

20. La *Seconde Catégorie* militaire comprendrait ce que le Colonel appelle : LA MILICE ACTIVE.

Si la *Première Catégorie* a pour but d'être le *Cadre* général de la force armée du pays, cette *Seconde Catégorie* en serait le véritable *Corps*.

La base de cette organisation est à la fois large et stable, puisque, grâce à elle, "dans un moment donné toute la population ayant acquis un égal enseignement militaire" pourrait être en état de fermer "la défense sacrée de la patrie, du territoire et de la nationalité."

Le *Recrutement* de cette *Milice Active* se ferait donc par voie de *tirage au sort* ou de *Conscription*. Tous y seraient soumis. L'échelle des *Exemptions*? qu'il n'est pas possible de supprimer absolument, devrait être aussi restreinte que possible, et tout *Exempté* aurait à payer à l'Etat une somme à déterminer et devant être versée soit à la caisse d'entretien de l'armée, soit à une caisse d'épargne pour pensions de retraites en faveur des veuves ou des blessés.

Le *Contingent* serait tiré au sort non pas d'après la population, mais par *Division Régimentaire* ou *Comtés*, et le chiffre en serait égal pour chaque Division ou Comté. Ce système aurait pour but de mettre sur toute la surface du pays une grande uniformité dans la *Levée* active et coïncipant à l'*effectif*. La force numérique des troupes en serait certainement diminuée; mais, comme on peut s'en convaincre par tous les détails du Projet, le Colonel vise à la qualité et non pas à la quantité des soldats canadiens; à leur *esprit*, et non pas à leur *nombre*.

En temps de guerre, le tirage au sort par population pourrait, en outre, être substitué au tirage par *division régimentaire*, pour faire face aux besoins de la circonstance.

D'après ces données, l'*Unité tactique* serait le *Bataillon*. C'est, du reste, une idée très en faveur, dans l'esprit des hommes de l'art des armées européennes. La grande mobilité de manœuvres que sont maintenant obligées d'acquiescer les troupes modernes sous le feu, ou même, dans la sphère d'action de l'ennemi, est la raison de cette préférence.

La *Durée du service* serait de quatre ans.

L'*Instruction militaire* se ferait dans des camps de la durée d'une quinzaine de jours seulement, et se poursuivrait en suivant annuellement, et par ordre successif, les Ecoles graduées de toutes les évolutions militaires.

Le *Cadre des officiers*, pour chaque Division Régimentaire, comprendrait un *Major*, quatre *Cadets*, (dont le service compterait pour une véritable Ecole théorique et pratique à leur droit à l'avancement,) et enfin d'un Adjudant remplissant les fonctions spéciales de *Capitaine instructeur*.

De plus, vu le peu de permanence de cette milice sous les armes, ces Adjudants, chargés de faire son instruction complète, formeraient un corps à part, placé à la disposition des différents chefs militaires, sous un commandement spécial. Ils seraient obligés soit de suivre les écoles spéciales, soit de se joindre, annuellement et pour

un temps donné, aux Régiments de l'ARMÉE RÉGULIÈRE (1re Catégorie). Enfin leur service serait permanent et leur fournirait une véritable carrière.—Enfin, ils pourraient être chargés de présider au tirage au sort, et auraient la garde des Arsenaux ou Magasins.

Ces Arsenaux ou Magasins devrait exister dans chaque Comté, comme les Divisions régimentaires. Et les municipalités des chefs-lieux de ces Comtés auraient à s'entendre, à ce sujet, avec l'autorité militaire, dans l'intérêt de chacun.—Dans les grands centres, Toronto, Montréal, Québec, l'affectation de ces bâtiments de la Milice Active se ferait sur une échelle plus vaste.

En dernier lieu, pour terminer ce résumé; l'*Effectif* de cette *Milice Active* comprendrait par toute la Confédération canadienne une levée annuelle de 15,000 hommes, fractionnés en 188 Divisions régimentaires.

Comme pour la première catégorie, traçons la table des matières qu'entraîne l'étude de la seconde, *Contingent*,—*Tirage au sort*,—*Exemptions*,—*Durée du Service*,—*Instruction militaire*,—*Cadre des Officiers*, *Magasins ou Arsenaux* et *Effectif annuel*; tels ont les véritables *Chapitres* de cette Loi de Milice.....à faire.

30. Vient enfin la *Troisième catégorie* qui s'intitule LA MILICE VOLONTAIRE.

Dans l'ensemble de son remaniement, le Colonel d'Orsonnens n'a nullement l'intention de rayer cette catégorie de troupes du rôle de la force-armée canadienne. Il propose seulement de la restreindre dans des limites saluaires et pratiques, et voudrait qu'elle ne figure que comme *auxiliaire des corps réguliers*.

A ce titre, cette catégorie peut présenter de grands avantages, soit d'émulation générale, soit de services particuliers. Aussi le Colonel désirerait lui voir adopter de préférence les *armes spéciales*, telles que l'Artillerie, le Génie, la Cavalerie d'éclaireurs, le Train des Equipages, la Télégraphie militaire, les Ambulances, etc.

Comme corollaire, il démontre, par l'expérience que lui fournit l'étude du système actuellement en vigueur, que ce n'est guère que dans les villes, à cause de leur population flottante, que ce service pourrait utilement s'organiser.

La *Durée du Service* serait de trois ans.

Ces corps devraient être placés dans la *surveillance immédiate de l'Etat-Major*.

Des dispositions légales, soit civiles, soit militaires, devraient donner à ces troupes des garanties de stabilité toute particulière, et prévenir, avec un soin minutieux, les abus qui ont bien plus de propension à se glisser dans cette catégorie que dans les deux précédentes. Des extraits de la brochure du Colonel que nous avons insérés plus haut dans ces *Observations* stigmatisent avec fermeté les principaux de ces abus, actuellement en pleine floraison dans l'organisation des volontaires.

Enfin, le Colonel d'Orsonnens désapprouve l'*exclusivisme de l'uniformité de tenue* pour ces divers corps. La légitimité des traditions des multiples nationalités d'origine qui composent l'homogénéité de la Confédération canadienne, mérite cette variété dans la tenue parmi les divers bataillons volontaires de la Puissance. Comme tout ce qui tient aux traditions, ce détail extérieur a une portée morale, dont l'importance n'échappe qu'à l'étroitesse d'esprit d'une centralisation bâtarde. La politique que suivait Pitt, quand il a formé en Angleterre les régiments des Highlanders, est d'un bon exemple en cette matière.

Telle est la charpente, ou si l'on veut, le squelette, de la trilogie de force militaire que le Colonel d'Orsonnens propose et souhaite au Canada.

Il ne nous est pas possible de dire si cette proposition deviendra loi, et ces souhaits patriotiques, patriotique réalité. "Nul n'est prophète dans son pays" est un proverbe cosmopolite.

Mais il serait, croyons-nous, d'un réel intérêt de connaître ce que pensent d'une telle organisation militaire les hommes de l'art de l'*Etranger*; et cet intérêt pourrait fort bien recevoir sa satisfaction.

Pour compléter cette analyse de la brochure de M. d'Orsonnens, disons un mot de deux chapitres qui couronnent son travail et qui ont pour titre, le premier : DES CORPS SPÉCIAUX COMME ECOLES MILITAIRES, et le second : DE L'ETAT-MAJOR PERMANENT.

Pour ce qui est des ECOLES MILITAIRES, le Colonel d'Orsonnens, est obligé de reconnaître que, telles qu'elles sont organisées actuellement, elles ne donnent absolument aux officiers qu'une instruction très élémentaire, exclusivement routinière, et tout à fait incapable de leur communiquer la *science morale du commandement*.

Il espère qu'en "obligeant tout aspirant à une commission d'officier à servir trois mois dans un des Régiments Réguliers de l'armée qu'il aurait choisie, on obtiendrait des résultats de beaucoup supérieurs, sous tous les rapports, à ceux que donnent les Ecoles d'aujourd'hui." A côté de ce premier peloton des officiers de l'avenir, les *Instructeurs de la milice active* devant former, dans le projet du Colonel, un corps à part, en service

permanent, ayant toutes les conditions d'une carrière, et obligé de se mêler *activement* à ces mêmes *Régiments réguliers*, véritable noyau de la force armée canadienne, formeraient, par cela même, une vraie pépinière de chefs instruits et tout-à-fait à la hauteur de leur tâche.

Enfin, la suggestion d'envoyer quelques sujets distingués aux Ecoles spéciales d'Angleterre ne pourrait qu'apporter un très précieux élément de vitalité et de science dans l'avenir de cette grande question de l'instruction des armes.

En ce qui concerne l'ETAT-MAJOR, le Colonel d'Orsonnens réclame avec grande sagesse en sa faveur le caractère de *permanence* dans son projet de réorganisation, et cette réclamation est basée de sa part sur ce fait éminemment pratique que "les milices ont besoin, plus que toute autre armée, d'un bon Etat-Major Général, pour mettre convenablement en mouvement le mécanisme plus lourd des troupes de cette nature."

A cet effet, il propose de diviser l'Etat-Major des forces Canadiennes en deux sections : l'Etat-Major Général et le Grand Etat-Major.

L'ETAT-MAJOR GENERAL comprendrait, comme son nom l'indique, la sphère du commandement central et supérieur des troupes. Il aurait à sa tête un Major-Général qui serait le vrai Commandant-en-chef de l'Armée. Le Député-Adjudant-Général au quartier général, d'après l'organisation en vigueur, serait Adjudant-Général de l'Armée, ayant sous ses ordres hiérarchiques les autres Députés-Adjudants-Généraux commandants de District; et ceux-ci, seraient les supérieurs immédiats des Assistants-Adjudants-Généraux, qui ne seraient autres que les Majors de Brigade d'aujourd'hui.

Le GRAND ETAT-MAJOR se composerait de tous les Officiers parvenus au grade de Lieutenants-Colonels. Les Divisions régimentaires étant uniformément commandées par des Majors, ces Officiers, en passant au grade supérieur, entreraient ainsi, par le fait de cet avancement, dans le Grand-Etat-Major, et en formeraient le Corps.—Pouvant être divisés, d'après la spécialité de leurs armes, dans les trois classes de l'Infanterie, de la Cavalerie et de l'Artillerie, ils seraient tous à la disposition du Commandant-en-chef de l'armée qui les utiliserait, suivant leurs capacités, et les besoins du service. "Cette ambition d'être employés qui serait pour eux une marque de distinction" les tiendrait en haleine, stimulerait leurs états, et donnerait un aliment ininterrompu à leurs capacités particulières.

Comme on peut s'en rendre compte par ce court énoncé, le Colonel d'Orsonnens est pénétré, dans cette haute combinaison, du grand principe,—on peut dire, de la grande et patiente innovation,—qui a donné à l'Etat-Major des armées de la Prusse cette force, cette promptitude, cette activité, et ces aptitudes à la fois éparses dans les nombreuses branches du service et convergentes vers le but supérieur de l'unité du commandement, qui sont le principal secret de la fortune militaire de cette nation. C'est le principe de la *Sélection*; d'une sélection continue, pondérée, hiérarchique, qui met à la disposition du chef ce qu'on peut appeler la crème des capacités qui lui sont surbordonnées; et cette *pratique* est, pour la vertu militaire d'un peuple, un des plus forts leviers que l'on puisse imaginer. Cela se conçoit sans peine, surtout si l'on veut bien se convaincre de cette très-véridique et très-profonde mission de l'Etat-Major, consistant à être, à la fois, l'œil et le bras du commandement; l'œil, pour pénétrer partout et renseigner la tête; le bras pour transmettre et exécuter, sur toute l'échelle, les volontés et les conceptions de cette tête.

Du reste, le Colonel d'Orsonnens ne dissimule pas, dans sa brochure, l'inspiration pratique à laquelle il a puisé la notion du projet qu'il présente "sans prétendre atteindre une telle perfection au moins en commençant." Il cite, à ce propos, quelques pages des "Rapports du Colonel Stoffel sur les forces militaires de la Prusse." On sait que cet officier français, attaché militaire à la Légation de France à Berlin, avant la guerre de 1870, avait très énergiquement prévenu son pays des douloureuses surprises qui l'attendaient sur le Rhin. Bien d'autres officiers d'Etat-Major français pensaient et parlaient comme le Baron Stoffel; mais, on ne les écoutait pas, parce qu'ils étaient trop sérieux.

M. d'Orsonnens cite encore à ce propos quelques paroles d'un autre officier d'Etat-Major français, le Comte de la Tour du Pin Chambly, Aide-de-Camp du Général de Ladmirault, Gouverneur de Paris, lequel s'est acquis, dans les immenses infortunes de l'armée du Maréchal Bazaine, une réputation toute particulière, de prévision et d'initiative, de coup-d'œil et de vigueur.

Le petit livre de M. de la Tour du Pin auquel M. d'Orsonnens a emprunté ces citations a pour titre l'Armée Française à Metz, et c'est un des ouvrages les plus substantiels qu'on puisse lire. A côté d'un parallélisme savant, technique, étudié de longue main, et surtout, empreint d'une admirable impartialité, entre l'armée fran-

çaise et l'armée prussienne, ces pages, d'un grand style et d'un grand esprit, sont animées du souffle continu de la plus haute philosophie, car c'est la philosophie du hardi chrétien, de l'inébranlable soldat de la Fille Aînée de l'Eglise.

Dans cette confraternité du devoir, qui doit stimuler tous les peuples, et qui trouve une application justement remarquable dans la confraternité qu'on pourrait appeler métaphysique, existant, d'une manière toute particulière, dans les bons Etats-Majors militaires des diverses Puissances, nous ne résistons pas à la tentation d'hommages qui nous pousse à donner de ce livre de M. de la Tour du Pin cette courte citation *concluante* de tout ce que nous venons d'en dire.

Après avoir déploré l'imbécillité de ses compatriotes, se bouchant les oreilles pour ne pas entendre "la voix qui leur vient de l'exil de la part d'un Prince, qui peut seul replacer pour la France les développements de son avenir en péril sur les assises de sa grandeur passée, et la voix plus haute encore du Chef de l'Eglise, qui a conduit à travers dix-huit siècles la civilisation chrétienne," l'écrivain militaire ajoute, en parlant des prétendus abus dont on invoque les fantômes pour méconnaître ces voix "pleines de force et de vérité."

"Vous ne les aurez plus, o soi-disant conservateurs! mais vous avez des otages à livrer au fusil, des villes au pétrole, des ouvriers qui ne se marient plus, et des paysans qui ne veulent plus d'enfants."

"Le moment est venu, il est temps encore de nous relever, parce que, pour un peuple, comme pour un homme, tant que dure la vie, l'espoir n'est pas perdu, ni le devoir fini. Mais le moment est venu où la génération nouvelle doit faire, à ce qui semble les limites de notre histoire, ce qu'à son seuil ont fait nos pères: — brûler ce que nous avons adoré depuis quatre-vingts ans, et à lorer ce que nous avons brûlé."

"J'espère encore marcher sous le signe victorieux de Constantin, sous cette Croix, véritable étendard des nations chrétiennes qui a pour légende: *In hoc signo vinces.*"

PAUL DE MALIJAY,  
Des Zouaves Pontificaux,  
Ancien officier d'ordonnance de S. Exc. le Général Kanzler,  
Ministre des Armes de Sa Sainteté.

#### Dixième Convention Nationale Canadienne

##### PROCLAMATION AUX SOCIÉTÉS CANADIENNES DES ETATS-UNIS

Considérant le grand nombre de sociétés qui doivent aller à Montréal le 24 juin prochain; le désir qui nous a été manifesté par beaucoup de leurs membres; l'opportunité exceptionnellement favorable qui se présentera à cette occasion d'établir entre les Canadiens-Français des deux pays des relations plus suivies et plus intimes également avantageuses aux uns et aux autres; le bien qui en résulterait pour notre nationalité; la force qu'elle puiserait dans une union vraiment fraternelle et un attachement réciproque de tous ses enfants; pour les raisons énoncées ci-dessus, et de l'avis du comité exécutif dont nous avons été élu président par la 9<sup>me</sup> Convention, à Biddeford, en août 1873, nous convoquons par la présente la 10<sup>me</sup> Convention Nationale Canadienne, pour être tenue en la ville de Montréal, Canada, soit le 24 ou le 25 de juin 1874, selon qu'il sera arrêté postérieurement par le programme de la fête.

Nous ne prendrons pas sur nous de tracer un programme aux délégués de cette Convention. Lorsqu'elle se sera régulièrement constituée, l'assemblée choisira elle-même les sujets qui devront occuper ses débats, ainsi que l'ordre dans lequel ils seront présentés et la manière dont ils seront discutés. Nous ne doutons pas qu'elle ne se montre à la hauteur de la circonstance et ne sache faire dignement ce que la nationalité canadienne-française catholique sera en droit d'attendre d'elle.

Auront droit d'envoyer chacune jusqu'à trois délégués à cette Convention, toute société canadienne française fondée dans un but d'éducation, de secours mutuels, de bienfaisance quelconque, ou national, et fonctionnant régulièrement, à l'époque de la réunion de la dite Convention. Chaque délégué devra être muni de lettres de créance en forme de la part de la société qu'il représentera.

Aussitôt après l'ouverture, il sera proposé de réunir les délégués des Etats-Unis et du Canada dans une seule et même convention, pour délibérer ensemble sur des intérêts communs; et alors le présent comité exécutif, considérant son mandat fini, demandera qu'une autre élection d'officiers soit faite par la nouvelle assemblée.

Nous espérons que toutes les sociétés canadiennes des Etats-Unis seront représentées à cette grande convention, la plus importante et la plus vraiment nationale que nous n'ayons encore eue.

Nous espérons, de plus, que la commission centrale de

l'Union Canadienne de Secours Mutuels jugera elle aussi désirable et opportun de se rendre au désir manifesté de la plupart des sociétés et d'appeler la convention de l'Union à Montréal. Ce serait une belle occasion pour essayer d'étendre jusqu'au Canada les ramifications de cette excellente institution. En se privant pour cette année, dans un but aussi patriotique, de l'honneur d'avoir la convention de l'Union chez elle, la population canadienne de New-York ne ferait que se rehausser encore dans la bonne opinion que ses compatriotes ont déjà d'elle, et mériterait beaucoup du public canadien-français. Nous avons assez de confiance dans la société St. Jean-Baptiste de New-York et la commission centrale de l'Union de Secours Mutuels, pour attendre cet acte de libéralité de leur part. N'étaient des circonstances exceptionnelles comme celles qui se présentent cette année, tous, nous en sommes persuadé, seraient très-flattés d'avoir l'honneur de recevoir l'hospitalité chez leurs amis de New-York à l'occasion de cette convention.

Les sociétés, en élisant leurs délégués, pourront leur donner des instructions les chargeant d'amener devant la convention n'importe quelles questions qu'elles jugeront dignes de l'attention de l'assemblée des délégués.

Le Président, FRED. HOUBE.

Worcester, Mass., 23 avril 1874.

#### CENTENAIRE CANADIEN-FRANCAIS DE 1875

Nous avons reçu la circulaire suivante que nous nous faisons un devoir de reproduire pour l'information de nos lecteurs.

NEW-YORK, 14 avril 1874.

Plusieurs messieurs, qui s'intéressent à tous les mouvements qui ont pour objet, l'union des Canadiens, se sont assemblés lundi soir 13 avril, à l'hôtel St. Charles, 648, Broadway, New-York, pour y prendre en considération le projet d'aller en masse chômer la fête patronale à Montréal le 24 juin 1874.

M. GEORGE BATCHELOR fut appelé à présider, M. F. LEFEBVRE fut choisi secrétaire et M. FREDERIC MOREAU, trésorier.

On fit la lecture de la circulaire de la société de St. Jean-Baptiste de Montréal ainsi que de celle du comité organisateur de Worcester. Ce double appel a été fort bien accueilli.

Néanmoins, après s'être convaincu qu'il y aurait des abstentions trop nombreuses pour que le projet eût un caractère tout à fait général en s'étendant à chaque partie du pays, on s'est demandé sérieusement comment il serait possible de remédier à ce défaut. Etant donné un plan qui ne convient pas en ce moment à une partie de notre population, il s'agit d'en trouver un autre qui rallie tout le monde, sans exception. Comme moyen le plus simple et le plus juste de résoudre la question, il fut proposé de prier la société de St. Jean-Baptiste de Montréal de vouloir bien remettre la célébration annoncée à l'année 1875, de lui donner les grandes allures d'un Centenaire et d'en faire ainsi, aux yeux de notre nationalité, l'événement le plus glorieux de son existence séculaire.

L'adresse suivante, qui développe au long ces vues et ces vœux, fut soumise à la discussion et adoptée.

Les personnes présentes se sont constituées, provisoirement, en Comité du Centenaire Canadien-Français de 1875.

Le Comité a chargé le bureau nommé à cette séance de faire imprimer l'adresse, d'en envoyer des exemplaires à la société de St. Jean-Baptiste de Montréal, aux comités d'organisation, aux sociétés canadiennes et à la presse, afin de provoquer au plus tôt une déclaration d'opinion, soit en faveur du Centenaire proposé, soit contre.

#### ADRESSE

##### A L'ASSOCIATION DE SAINT JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

10. Il y aura un siècle, en 1875, que le Canada français convalait à un second régime politique et national. Cet anniversaire va le trouver vingt fois plus populeux, assez prospère et occupant encore les deux rives du Saint-Laurent, de l'Outaouais au golfe; débordant de sève, il a poussé des colonies de travailleurs au Nord-Ouest jusqu'à Saint-Paul, à l'Est jusqu'aux confins de la Nouvelle-Angleterre, au centre jusqu'au fond des forêts de la Pennsylvanie. C'est à la commémoration grandiose de cette époque décisive de notre histoire que nous voudrions voir conviées, l'année prochaine, toutes les populations canadiennes de l'Amérique du Nord.

20. L'association St. Jean-Baptiste de Montréal a nommé un comité d'organisation de vingt-trois membres, avec M. L. O. Loranger pour président et M. Alfred La Rocque fils, pour secrétaire. Ce comité a envoyé, à la date du 17 mars 1874, une lettre circulaire adressée aux présidents et aux membres des sociétés canadiennes des Etats-Unis, dans laquelle on invite tous les Canadiens à venir célébrer la Saint Jean-Baptiste à Montréal le 24 juin prochain. Il a chargé un comité, composé du Rév. M. J. B. Primeau, de M. A. G. Laline, agent d'assurances, Ferd. Gagnon, de l'Éclair National, et Fréd. Houde, du Foyer Canadien, tous quatre de Worcester (Massachusetts), de prendre toutes les mesures nécessaires pour organiser le mouvement aux Etats-Unis et de s'entendre à cet effet avec les compagnies de chemins de fer et de navigation. Ce dernier comité, à son tour, a adressé une invitation spéciale aux Canadiens des Etats-Unis.

Ces circulaires viennent d'être publiées dans nos journaux.



30. Tant que ce louable projet a flotté çà et là à l'état de rumeur, nous n'avons pas cru devoir présenter d'observations. Aujourd'hui qu'il a reçu une consécration officielle, nous nous empressons de faire connaître aux intéressés nos vues individuelles en attendant que les sociétés dont nous faisons partie aient été appelées à se prononcer en leur capacité collective.

Messieurs de la Société St.-Jean-Baptiste de Montréal, nous vous sollicitons de remettre au 24 juin 1875 la célébration en commun de la fête patronale parce que nous voyons des raisons excessivement fortes qui s'opposent à la réalisation de votre projet cette année. Nous allons vous les exposer avec la plus amicale franchise.

Le temps est-il bien choisi pour entreprendre une excursion aussi dispendieuse que celle-là, nous vous le demandons? La panique financière qui a sévi dans toutes les parties du pays et qui n'a épargné ni le capitaliste ni le travailleur, ne nous avertit-elle pas de sa voix lamentable que nous devons exercer la plus stricte économie. Lorsque la gêne et la stagnation étendent encore sur nous leur funeste étreinte, nous s'écarterait-il d'inciter les nôtres à sacrifier leurs épargnes? Combien ce voyage coûtera-t-il à chaque membre? Additionnez les frais de décorations, de musique, de transport aller et retour, de séjour, et autres dépenses casuelles, ce n'est pas exagérer que de les estimer en moyenne à TRENTE PIASTRES par tête. Mettez mille excursionnistes en route à ce prix, vous aurez 30,000 piastres à leur charge. Mettez-en cinq mille, vous aurez \$150,000. A la suite d'une crise si dévastatrice, qui a réduit un très-grand nombre de nos compatriotes à un chômage forcé, ne serait-il pas préférable d'attendre des circonstances meilleures afin que chacun ait la chance de participer à ces journées de gala national?

Il est à regretter que l'association de St.-Jean-Baptiste de Montréal n'ait pu prendre des informations à l'avance sur les mouvements de nos cercles; car elle se serait convaincue que la plupart de nos sociétés ont fait depuis longtemps des arrangements auxquels elles ne sauraient se soustraire, cette année, sans manquer à leur parole.

Nous savons que les Canadiens de New-York, sous les auspices de la société St.-Jean-Baptiste, ont loué un parc dès le mois de janvier, et nommé un comité qui est à l'œuvre. La Société de Troy a projeté, avec le concours des sociétés ses voisines et ses sœurs, une célébration splendide, et avait envoyé ses invitations bien avant qu'il fût question de la fête internationale canadienne. Celles de Montpellier et d'autres lieux ont fait de même.

Serait-il juste ou opportun que ce projet de célébration à Montréal, venu le dernier, réussit à s'imposer aux autres célébrations préparées avec une diligence si patriotique depuis des mois et des mois?

La Convention annuelle des Sociétés Canadiennes Unies est fixée à une époque très rapprochée du 24 juin. Ces Congrès de notre nationalité, aux Etats-Unis, ont un objet d'utilité parfaitement défini: on a organisé, grâce à eux, le plus vaste système de protection et d'assurance mutuelles qui soit jamais établi parmi les Canadiens. Il est à souhaiter, par conséquent, que rien ne vienne nuire au succès de la 10ème Convention.

L'association de St.-Jean-Baptiste de Montréal, pensons-nous, ne se rend pas complètement compte des difficultés matérielles que ses comités organisateurs auront à surmonter. En ces matières, on n'improvise point. Quoiqu'il en soit, en croire notre expérience péniblement acquise, il ne faudrait pas moins d'un an pour mûrir les détails d'une manifestation aux proportions si grandes et si multiples.

Que perd-on par le délai demandé? Rien, puisque la publicité donnée au projet de cette année servira au projet agrandi de 1875, et que les comités organisateurs n'ont qu'à continuer leur œuvre.

Qu'y gagnera-t-on? L'union, si difficile à maintenir au milieu de nos groupes. Si l'on persiste, les sociétés qui seront allées parader à Montréal en voudront à celles qui, par leur absence involontaire, auront amoindri l'éclat de la fête générale. Cela aura le mauvais effet de créer des dissensions au sein des sociétés elles-mêmes. Selon l'avis du comité provisoire, "il faut que le mouvement soit unanime, que l'union de toutes nos forces se fasse sentir." Or, l'unanimité étant impossible à obtenir, il vaut mieux acquiescer à l'ajournement que nous proposons. Craignez, oui, craignez qu'en semant, vous, de l'union au Canada, nous ne récoltions, nous autres, de la zizanie aux Etats-Unis.

40. Passons à notre contre-projet. On nous pardonnera de recourir à l'histoire.

En 1760, l'armée française mettait bas les armes à Montréal et abandonnait le Canada à l'Angleterre.

En 1763, la France ratifiait par un traité la conquête de sa colonie canadienne.

En 1774, l'Angleterre, prévoyant la résistance armée de ses colonies d'Amérique, concédait aux Canadiens le libre usage de leur langue, le rétablissement de leurs lois et quelques privilèges législatifs. Cet acte entra en vigueur le 1er mai de l'année suivante.

En 1775, la révolte des colonies anglaises marcha au pas accéléré; elle se traduisit par des coups de fusil en avril à Lexington et en juin à Bunker Hill. Les deux parties belligérantes sentirent l'importance qu'il y avait de rattacher à leur cause cette vaillante population qui avait si longtemps défendu leurs forces combinées.

Washington disait: "Canadiens, la cause de l'Amérique et de la liberté est la cause de tout vertueux citoyen Américain, quel que soit sa religion et son origine. Venez alors vous ranger sous l'étendard de la liberté générale."

Les Canadiens étaient fort partagés d'avis, les uns combattant sous l'étendard des républicains américains et les autres dans les rangs de l'armée anglaise. La France en cédant ses possessions n'avait pu livrer à la nation conquérante le cœur de ses enfants canadiens. Il arriva un moment où il ne resta pour tout refuge à l'Angleterre que l'enceinte fortifiée de Québec. Mais les trois ballées parties des rangs de la compagnie du capitaine Chabot, qui tuèrent le général Montgomery le 31 décembre 1775, scellèrent le sort de notre peuple pour un siècle. A compter de ce moment, plus d'hésitation: les Canadiens opèrent en 1775, pour la domination anglaise. Ils sont jusqu'à ce jour restés fidèles à ce choix.

Notre intention n'est pas de porter un jugement sur ces événements lointains, en approuvant ou en blâmant la conduite de nos ancêtres. En présence de faits accomplis que nous ne saurions changer, nous tenons à constater avec un majestueux éclat que notre nationalité a eu l'insigne bonheur de survivre aux péripéties, aux injustices et aux tourments qui ont marqué le régime accepté par nos aïeux. C'est pour rappeler ce fait providentiel aux générations futures que nous demandons avec instance qu'on se décline à reculer d'une année la réunion des

éléments canadiens des deux pays. Il y a, d'ailleurs, tant de questions qui intéressent notre avenir que ce ne serait pas de trop de toutes les consciences et de tous les patriotismes pour les déterminer.

50. Telle que nous la concevons, cette célébration aurait le triple caractère d'une fête, d'un congrès et d'une exposition. On pourrait ouvrir un concours à nos poètes et à nos musiciens, puis faire un catalogue raisonné de nos productions littéraires, une collection des œuvres d'art et des inventions de nos compatriotes, et n'étaler des produits naturels de la région occupée par les Canadiens-Français—ensemble de choses alliant l'utile à l'agréable, qui présenterait un tableau en miniature des progrès de notre race pendant un siècle et qui dédommagerait au centuple des frais de déplacement.

Voilà le projet que nous suggérons pour le VINGT-QUATRE JUIN 1875. Si vous acceptez en tout ou en partie notre programme—car nous n'avons nullement la prétention de dicter—nous osons en augurer des meilleurs résultats. Tout le monde étant d'accord sur l'objet principal, l'harmonie renaitra comme par magie. Il s'établira entre les sociétés un courant d'émulation qui opérera des merveilles. La crise financière aura, espérons-le, perdu de son intensité. Les susceptibilités des associations et l'amour-propre des individus ne feront plus obstacle. Cette déférence aux désirs de vos compatriotes des Etats-Unis sera interprétée comme un premier et solide gage de la réception chaleureuse et cordiale que vous leur réservez.

Nous en appelons en même temps à l'esprit de libéralité et de concorde qui doit caractériser l'action des comités organisateurs, à l'esprit de justice des sociétés riches ou voisines du Canada envers les sociétés naissantes ou éloignées, et surtout envers celles qui ont pris des engagements antérieurs.

60. Si l'année 1875 est substituée à sa devancière, il vous sera donné de voir, des portes d'or qui s'ouvrent sur San Francisco jusqu'aux villages acadiens au pied desquels se déferlent les lames argentées de l'Atlantique, des pèlerins qui, fanfares et bannières en tête, accourront honorer la mémoire de nos martyrs qui, avec Thomas Jefferson, "étaient résolus de vivre libres plutôt que de mourir esclaves." Nous pourrions tous ensemble réaffirmer les idées de moralité et de liberté qui ont fait notre force dans le passé, et avancer en même temps l'unification des divers intérêts de notre race sur une partie du continent où elle ne connaît pas d'ainée.

#### Au Centenaire Canadien-Français de 1875!

G. BATCHELOR,  
J. BELANGER,  
COL. F. BOUCHEE,  
E. BOURGEOIS,  
JOS. BOURGEOIS,  
G. CAMIHAND,  
P. A. COUTURE,  
L. E. DEMERS,  
G. DILLON,  
C. DION,  
CH. DUFRESNE,  
H. DUHAMEL,  
J. FALARDEAU,  
P. FILIATRAULT,  
E. GADDER,  
P. C. HARBOUR,  
O. LAFRENIÈRE,  
S. LAMOUREUX,

J. LAUZON,  
TH. LAUZON,  
P. LEBLANC,  
FR. LEFEBVRE,  
J. B. LEFEBVRE,  
F. MOREAU,  
FRED. MOREAU,  
CH. MOUSSETTE,  
A. NORMANDEAU,  
CH. OUMET,  
LEO PAUL,  
JOS. PAYEZ,  
J. PAYEZ,  
J. ROBILOUX,  
J. ROBITAILLE,  
DR. S. SANTOIRE,  
FR. L'HÉRIALD,  
S. VIAU.

#### CHRONIQUE

Nous lisons dans la correspondance parlementaire du "National":

M. Béchard, député d'Iberville, a prononcé un joli discours français. Il a d'abord excité les rires de la Chambre en faisant allusion à la ressemblance que l'on remarque entre sa figure et le portrait de Riel. Il a rassuré les agents de police qui avaient suivi ses pas, et les amis de M. Schultz, qui avaient cru un moment avoir la gloire d'arrêter le député de Provencher.

M. Béchard a ensuite attaqué le Dr. Schultz. Le charlatanisme, a-t-il dit, fait partout son œuvre. Sous d'éloquantes protestations de sincérité, on voile les plus mauvaises passions et les calculs de l'égoïsme. Le député de Lisgar, qui portera la responsabilité des troubles de Manitoba, devrait nous faire un récit de ses amertumes dans ce territoire. Le dénouement surtout serait édifiant.

L'hon. E. B. Wood, le nouveau juge en chef de Manitoba, est gravement malade des fièvres à Ste. Catherine, province d'Ontario.

M. Auguste Després, l'un des directeurs du corps des pilotes, a été nommé commandant du vapeur *Napoléon III*, en remplacement du capitaine Gourdeau qui a donné sa démission.

Nous avons sous les yeux le numéro du 13 février du journal *L'Echo de Rome*, qui entre autres choses fort intéressantes, contient le passage suivant que nous citons fidèlement:

"Vos lecteurs savent depuis longtemps que le jour de la Chandeleur, après les cérémonies de la basilique de Saint-Pierre, il y en a une autre dans l'intérieur du Vatican, qui consiste dans l'offrande de cierges faite au Saint-Père par les chapitres, les curés de Rome, les supérieurs des Séminaires et les chefs d'ordres religieux. Ce dernier usage s'est maintenu malgré la révolution qui on a supprimé tant d'autres. Il vous plaira de connaître quelques petits incidents dont j'ai été témoin en cette occasion.

"Lorsque M. l'Abbé Benj. Paquet, représentant l'Université de Laval de Québec, s'est avancé vers le Souverain Pontife, Sa Sainteté a dit, du ton le plus affectueux: "Ah! vous êtes du Canada! Il y a environ un an que j'ai envoyé à Montréal une statue de la Sainte Vierge." "Donnez-moi donc de ses nouvelles; est-elle arrivée à sa destination?"—"Oui, très-Saint Père," s'est empressé de répondre le vénérable doyen. "Cette statue est aujourd'hui le plus bel ornement de l'Eglise de N.-D. de Montréal. Et les fidèles du Canada viennent en foule

"se prosterner à ses pieds pour implorer de Dieu, par l'intercession de la Sainte Vierge, la délivrance de l'Eglise et le prochain triomphe de la cause de Votre Sainteté."

Assurément M. Benj. Paquet ne pouvait mieux répondre. Pie IX qui a fait en ce jour cette question en présence de plus de cent personnages, l'avait déjà faite à MM. Deschamps et Lévêque, du Séminaire de St. Sulpice, au mois d'août l'année dernière—il faut conclure de là que N. S. Père le Pape n'oublie point sa chère et magnifique statue, qu'il aime singulièrement Montréal et qu'il compte sur nos prières.

Il y a quelques jours, M. Buies a donné une conférence à la Salle Victoria sur la "Réciprocité avec les Etats-Unis." L'auditoire était nombreux et sympathique. M. Buies est en train de s'acquérir la réputation d'un esprit sérieux et disert. Il abandonne les gais sentiers de la plaisanterie, il tourne le dos aux fins et délicats horizons de l'esprit, pour se vouer aux rudes labeurs du penseur, à l'âpre travail de l'observateur politique. Bien des gens ignoraient, mais quelques amis savaient, que sous l'éblouissant chroniqueur se cachait un érudit, que derrière le promoteur fantaisiste marchait un rude piocheur. Aujourd'hui le nuage s'est dissipé et la révélation est faite.

Le travail lu ce jour-là par M. Buies est très-bien fait, rempli de recherches et de faits, d'observations profondes, de vues justes, et obtiendra à la lecture le même succès qu'à l'audition.

Une dépêche télégraphique d'Ottawa dit que Mgr. Taché a déclaré samedi dans son interrogatoire devant le comité sur le Nord-Ouest, qu'à la demande de Sir John A. Macdonald et Sir George Cartier, il induisit Riel à accepter trois mille piastres et à quitter le pays lorsque M. Cartier voulut se présenter pour Provencher. M. D. A. Smith lui avança l'argent à la demande du gouverneur Archibald et en porta le montant contre le gouvernement de la Puissance dans son compte avec la compagnie de la Baie d'Hudson.

Le même correspondant dit que lorsque le *Chicora*, portant des troupes britanniques, fut arrêté au canal du Sault Ste. Marie, par le gouvernement américain, quelques négociations eurent lieu entre le secrétaire Fish et l'ambassadeur d'Angleterre Sir E. Thornton et que ce dernier déclara que l'intention du gouvernement impérial était d'accorder une amnistie entière pour toutes les offenses se rattachant à la rébellion.

M. Desjardins, M.P., télégraphie au *Nouveau-Monde*:  
Ottawa, 21 avril.

Je suis, sur la foi des autorités les plus respectables et les plus dignes de croyance, en mesure de nier de la manière la plus formelle, la rumeur que certains journaux anglais font circuler ces jours-ci relativement à M. Louis Riel.

Il est absolument faux que M. Ls. Riel ait reçu de Sir George Cartier ou de tout autre, avant, pendant ou après l'élection de Provencher en septembre 1872, aucun argent ou promesses pour l'engager à quitter Manitoba afin de laisser le champ libre à ce dernier. M. Riel était présent au husting le jour de la nomination et sans rien demander ni rien attendre personnellement pour prix de sa retraite; il se retira généreusement lorsque la presque totalité des électeurs venait de le mettre en nomination et que Clarke se mettait en contestation pour se donner le crédit de résigner en faveur de Sir George.

Riel proposa lui-même Sir George et le fit accepter à sa place.

L'enquête devant le comité établira ce fait et en fera ressortir bien d'autres encore.

Le discours si remarquable de M. Laurier sur l'Adresse n'a pas été publié, et nous le regrettons. C'était un exposé de haute politique qui laisse bien loin dans l'ombre les discours d'avocat que l'on n'entend que trop souvent en Chambre.

M. Laurier a parlé aussi sur la question de l'amnistie. *L'Événement* dit:

"Il n'est presque plus nécessaire de louer M. Laurier; sa réputation est faite. De l'avis de tous les auditeurs, il s'est surpassé en cette circonstance et il s'est exprimé en anglais aussi bien qu'il aurait pu s'exprimer en français. Surpris et charmés, des deux côtés opposés de la Chambre, MM. Blake et Tupper sont venus le féliciter."

Une députation de catholiques français et irlandais d'Ottawa et de Hull, au nombre d'environ 3,000 ont fait une visite à Mgr. Taché et à M. l'abbé Ritchot, samedi, au collège St. Joseph.

Deux adresses ont été lues, l'une en français, l'autre en anglais, exprimant la sympathie des catholiques d'Ottawa et de Hull, pour ces deux révérends messieurs et protestant contre les attaques de certains journaux qui accusent ces deux messieurs d'avoir été la cause des troubles du Nord-Ouest.

Mgr. Taché a répondu. Il remercie la députation de cette marque de sympathie. Quant aux attaques de certains journaux, ni lui ni M. Ritchot ne s'en soucient guère.

Entre vieillards:

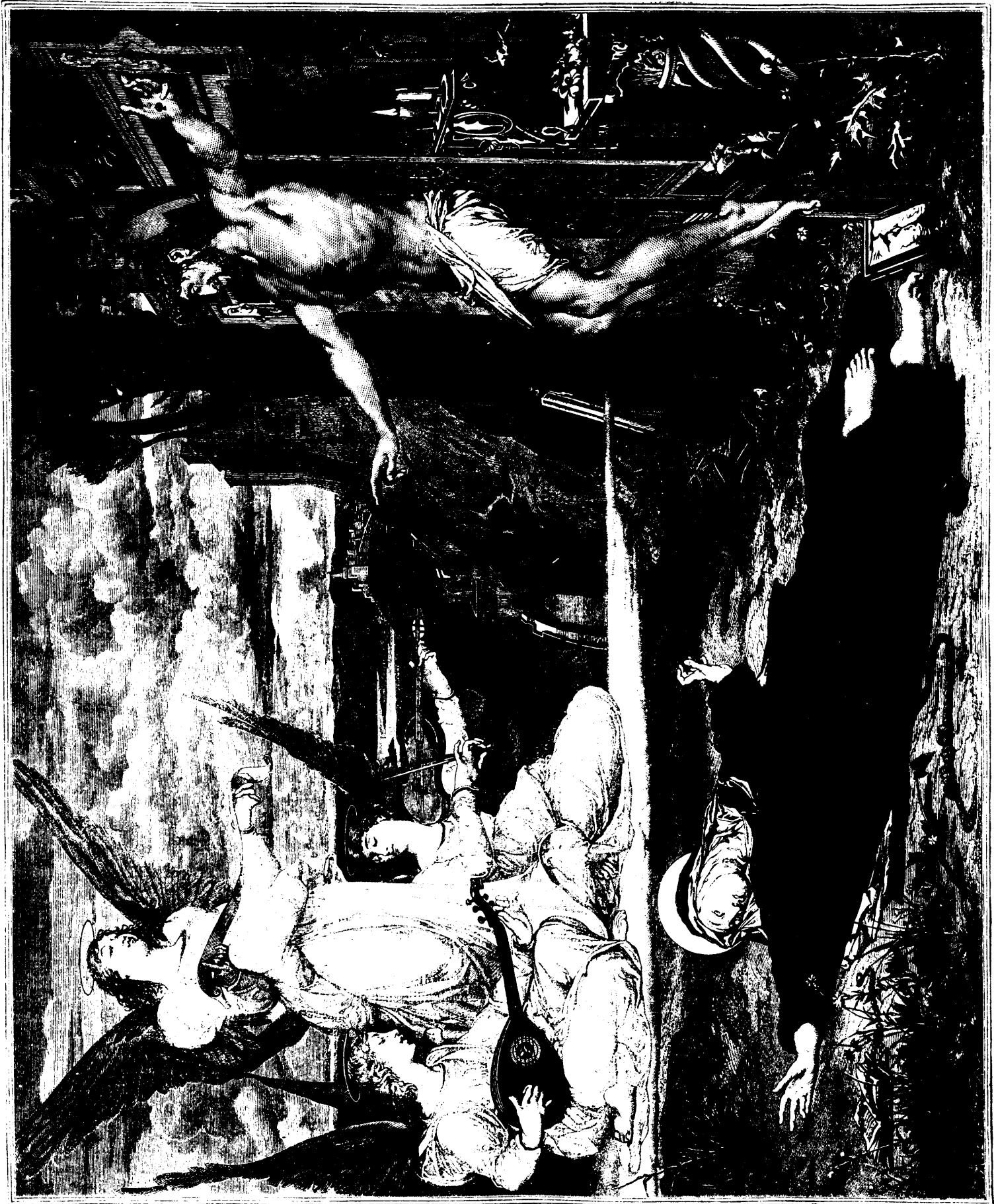
—Depuis quelques jours, ça ne va pas, moi; je me sens tout patraque. J'ai presque envie de faire venir mon voisin le docteur..."

—Le docteur...? Ah! grand Dieu, gardez-vous-en bien!

—Pourquoi donc cela?

—Mon gendre me l'a recommandé!!!

Toutes les mères font usage du Sirop de l'Impératrice du Dr. Valpeau: il calme la douleur et aide la dentition.—Lafond & Cie., agents.



LA VISION — LÉGENDE DU 14<sup>È</sup> SIÈCLE — TABLEAU DE M. LUC-OLIVIER MERSON



LA CARTE À PAYER.—D'APRÈS LE TABLEAU DE M. LEROUX



EH BIEN! PÈRE, QUELLES NOUVELLES ?





LA PÊCHE AU DARD

## NOS GRAVURES

LA CARTE A PAYER

La carte à payer ! L'éternel quart d'heure de Rabelais des dîneurs ! Ils sont trois, trois vieux gourmets du temps de Grimod de la Reynière, attablés dans un de ces restaurants où l'on dégustait, à la fin du siècle dernier, la liqueur des Iles après un repas copieux et choisi. Nos pères, il faut bien l'avouer, entendaient mieux que nous l'art tout spécial de la nourriture. Ils lui accordaient un temps et un soin que l'active existence contemporaine ne nous permet plus de lui donner. Un Brillat-Savarin ferait aujourd'hui l'effet d'un anachronisme. Ch. Monselet a publié un *Almanach des gourmands*, il n'avait osé l'appeler l'*Almanach des gourmets*. Il n'y a plus de gourmets. Le gourmet goute, le gourmand avale. Le gourmet grignotte, le gourmand dévore. Nos pères savaient demeurer assis devant un plat bien apprêté et causer longuement avant le café, entre la poire et le fromage. C'était l'heure où ces historiettes *assaisonnées au saupiquet*, dont parle Guillaume Bauchet, prenaient leur vol. Gaies histoires salées et sans fiel. Mais, quelque plaisir qu'ils eussent à table, nos aïeux éprouvaient comme nous l'amertume de cette *post-face* du repas : la carte à payer.

Ils ont bien diné, sans faste mais avec appétit, et sur la nappe blanche les débris de l'honnête festin témoignent du bon estomac des convives. Le reste de la liqueur de moka fume encore dans les tasses à filets. La servante, — une fille en bonnet de linge et en caraco de basin, qui certainement a servi chez Chardin, — attend que deux des convives, les plus méthodiques (pour avoir un bon estomac on n'en est pas moins économe), aient terminé la vérification de la carte. On disait alors la carte comme on dit aujourd'hui l'addition. L'un d'eux examine à la loupe certaine erreur, certain grossissement de prix, que l'autre lui signale de son doigt vigilant. Et, pendant ce temps, le troisième, encore vert sous ses cheveux blancs et drus, regarde la servante qui, les fumées du dessert aidant, lui paraît jolie.

Tout est fort joliment traité, dans ce tableau de M. Eugène Leroux, les physionomies, les costumes, les meubles, les accessoires. Les bouteilles reluisent gaiement dans leur panier, les cristaux étincellent sur le linge blanc. Les visages sont vivants, vrais et spirituels. Toute cette petite scène est réellement prise sur le vif, et voilà certes un intérieur des plus réussis qu'on nous ait donnés depuis longtemps. Il y a là une paix, une santé, une vérité de couleurs et une vivacité amusante de dessin qui charment, attirent et retiennent.

LA VISION

Je me souviendrai toujours, dit un critique parisien, de la sensation que j'éprouvai devant la toile de M. Luc-Olivier Merson, la première fois que je la vis. Si habitué que je fusse aux tentatives de peinture archaïque, la puissance et la sincérité de celle-ci me frappèrent à un haut degré. Ce n'était pas d'un unique personnage qu'il s'agissait, plus ou moins arbitrairement plaqué sur un paysage sans perspective ; c'était une composition abondante que j'avais sous les yeux, participant à la fois de la plus saisissante réalité et de la plus étrange féerie, s'imposant sur trois plans parfaitement distincts, tous les trois d'un étonnant effet.

Sur le premier plan, la Sainte, étendue à terre, dans les herbes et dans les fleurs, le cordon de son ordre dénoué, les lèvres bleues par la mort, reçoit la bénédiction suprême du divin crucifié. Au deuxième, descendant sur une ligne de nuages, trois anges d'une beauté seraine, aux ailes déployées, donnent un concert à la béate ; deux d'entre eux sont assis et font résonner les cordes de leurs violons ; le troisième, debout, chante quelque chant mystique écrit sans doute en caractères célestes sur une banderolle qu'il tient entre les mains. Rien de pur, de suave, de calme, de reposé, comme ce groupe.

Un monastère juché sur un roc, une ville en amphithéâtre, une rivière sinueuse, des collines prolongées, un horizon orageux remplissent le troisième plan.

Si varié et si compliqué qu'il soit, ce tableau offre une harmonie prodigieuse. La couleur en est d'une intensité tout à fait appropriée aux conditions exceptionnelles de la légende, le seul genre où la médiocrité n'ait aucune chance de succès. On a vanté le dessin exquies des mains et des pieds de la Sainte ; on aurait pu insister également sur l'anatomie merveilleuse du Christ.

La Vision est assurément l'œuvre d'un maître. Et dire que M. Luc-Olivier Merson avait à peine vingt ans lorsqu'il l'a exécutée ! Que ne doit-on pas attendre de lui ?

**VOL DANS UNE EGLISE.** — Dans la nuit du treize au quatorze avril courant, des gens mal intentionnés se sont introduits dans l'église Ste. Anne du Bout de l'Isle, et après avoir brisé les trois troncs ont volé et emporté la somme de dix-huit à vingt piastres. La cause a été remise entre les mains du grand notable Bissonnette. Espérons qu'avant longtemps les auteurs d'un vol aussi audacieux seront au pouvoir des autorités.

## UN BEAU-PÈRE DE CARTON

LÉGENDE ALLEMANDE.

Ces Allemands sont impayables ! Ils ont pris à la France l'Alsace et la Lorraine, (qu'ils lui rendront peut-être plus tôt qu'ils n'y ont jamais songé) : emparons-nous de leurs légendes pour en faire notre profit.

Je tiens le récit suivant d'un de mes amis, grand voyageur de son métier, et qui, à différentes époques, a fait des séjours assez prolongés en Allemagne.

« C'était, me disait-il, à Heidelberg, ville surtout renommée par ses universités et ses savants à lunettes. Toutefois, la nature qui mêle volontiers les épines aux roses, s'est plu à répandre chez les femmes de Heidelberg toutes les fleurs de la beauté. Comme la majorité des Allemandes, les femmes de Heidelberg sont blondes, et les Badois (excuse, disait mon ami, si je te rappelle aux éléments de la géographie, mais un grand écrivain allemand a dit que le Français est un être qui porte des moustaches et ne sait pas la géographie de son propre pays, Heidelberg se trouve dans le grand duché de Bade,) et les Badois, — revenons-y par une transition aussi modeste que ma parenthèse est prétentieuse, — les Badois sont généralement blonds.

« Or il arriva un jour, dans la bonne ville de Heidelberg, qu'un jeune homme blond s'éprit d'une jeune fille blonde.

« La chose arrive tous les jours sous d'autres climats et par d'autres latitudes, et tu trouves sans doute que ma narration languit parce que je m'arrête à des détails éminemment futiles. Sur ce je vais donner à mon récit des allures précipitées.

— Continu, mon cher, tu m'intéresses énormément. — (Je me permets cette interruption.)

« Je disais donc qu'en la bonne ville de Heidelberg, un jeune homme blond s'éprit d'une jeune fille blonde.

« Le jeune homme se nommait Wilhelm et la jeune fille répondait au doux nom de Gretchen.

« Le jeune homme était orphelin, mais la jeune fille avait son père et sa mère, M. et Mme Kaufmann, — comme qui dirait M. et Mme Marchand, — propriétaires d'un des plus beaux magasins de la ville.

« Le vieux Kaufmann n'était point un méchant homme, mais il aimait un peu trop l'argent, c'était son péché mignon.

« J'oubliais de dire que Gretchen ne se montra point insensible aux attentions de Wilhelm. Mais le pauvre garçon (car Wilhelm était pauvre,) ne tarda pas à s'apercevoir que M. et Mme Kaufmann lui faisaient un accueil bien froid, qu'ils affectaient de vanter, en sa présence, les mérites des jeunes gens les plus riches de la ville, qu'en un mot ils rêvaient, pour leur fille, un mari dont la première qualité serait la richesse.

« Dans la crainte de subir un refus humiliant, Wilhelm résolut, avant de formuler sa demande en mariage, de consulter un de ses anciens professeurs, le savant Besiclius dont il avait suivi les leçons à l'université.

« Besiclius avait toujours témoigné une affection particulière à Wilhelm qui était le plus studieux de ses élèves. Il le reçut dans son cabinet de travail et après s'être informé de l'objet de sa visite, il lui parla en ces termes :

« Le mariage, mon cher Wilhelm, est une institution qui fournit tous les jours aux hommes d'étude le sujet de méditations inépuisables. J'ai beaucoup étudié la question et c'est peut-être pour cela que j'ai vécu célibataire, mais je ne demande pas mieux que de te renseigner. Ta fiancée est-elle jolie ?

« Belle et pure comme la première rose du printemps.

« Je m'attendais à cette réponse ; c'est égal, — *concedo* — A-t-elle ses parents ?

« Oui, M. et Mme Kaufmann, les riches marchands de la deuxième rue.

« Très-bien ; de braves gens, aux yeux du monde, mais qui vénèrent par dessus tout le dieu Thaler. Je n'ai pourtant rien à dire contre eux car je les connais à peine de vue, mais je dois à l'intérêt que je te porte de te donner une consultation dans les formes.

« Là-dessus Besiclius se dirigea vers une armoire dans laquelle il prit une statuette de carton ou de papier mâché qu'il déposa sur la table en face de Wilhelm.

« La statuette représentait un Badois quelconque entre deux âges.

« Maintenant, dit-il à Wilhelm, approche et suis bien mes explications ; elles ne seront pas longues.

« En disant ces mots, le professeur enlevait la partie supérieure de la tête de la statuette, puis il continua :

« Tu vois ce crâne et les étiquettes collées tout autour, à l'intérieur ? c'est l'œuvre de ma vie. J'ai étudié l'homme dans ses attributs de beau-père et indiqué ici les résultats que j'ai obtenus ; donne-toi la peine de lire :

« *Vanité.* — Celle de marier sa fille à un homme riche ou titré sans s'inquiéter si cet homme la rendra heureuse.

« *Intérêt.* — Une fois l'enfant mariée, elle devient une étrangère pour ses parents, et si son mari éprouve des revers de fortune, qu'elle n'attende aucun appui, conseil ou secours du côté de sa propre famille.

« *Indiscrétion.* — Celle de s'immiscer dans l'intérieur du jeune ménage, non pour y maintenir l'harmonie, mais pour brouiller à jamais les cartes.

« Mais, cher professeur, interrompit Wilhelm, ces trois défauts et les quinze ou vingt autres que je vois indiqués autour de ce crâne sont inhérents à la nature humaine, et quand l'homme a un bon cœur, bien placé, il peut triompher de ses mauvais instincts et faire encore le bien.

« Besiclius sourit. — Tu veux voir à nu le cœur du beau-père vaniteux, égoïste, indiscret, &c., tire cette coulisse, ici à gauche, emplacement du cœur.

« Wilhelm, obéit et à l'endroit où aurait dû être le cœur dans la statuette, il aperçut une pierre !

« Il resta stupéfait.

« Mais pourtant, reprit-il après quelques instants, l'influence de la belle-mère doit être bienfaisante dans les jeunes ménages ?

« Tu as raison, comme celle du beau-père quelquefois. J'étudie en ce moment la femme dans ses attributs de belle-mère et je me propose de construire une autre statuette comme celle-ci.

« Permettez, cher professeur, comment avez-vous pu faire toutes ces observations ne vous étant point marié vous-même ?

« Très facilement, en écoutant les plaintes de ceux qui, moins sages que toi, sont venus me demander des avis et des consolations alors qu'il n'était plus temps, alors qu'ils étaient mal mariés. Et sais-tu que je crains d'arriver à une conclusion terrible ?

« Laquelle, je vous prie ?

« La voici : — Pour expliquer les dissonances et les discordances de certains ménages, cherchez le beau-père et la belle-mère. Il est vrai que cette règle, comme toutes celles

qu'ont établies les hommes, prête à de nombreuses, à de consolantes exceptions. Néanmoins elle subsiste, appuyée malheureusement sur un trop grand nombre de faits.

« Mais savez-vous, cher professeur, que si vous répandez en Allemagne vos statuettes et vos théories, l'Allemagne se dépeuplerait et que M. de Moltke lui-même ne trouverait bientôt plus d'hommes pour recruter ses innombrables armées ?

« Oh ! non, répliqua Besiclius en souriant, parce que les hommes, toujours friands de folies, feront toujours la guerre et l'amour.

« Huit jours après cet entretien, Wilhelm quittait Heidelberg et Gretchen. Il est aujourd'hui professeur à la célèbre université de Bonn et passe pour le plus endurci, le plus irrécusable des vieux garçons.

Tel fut le récit de mon ami. J'en rêvai la nuit suivante, et je l'ai rapporté ici au meilleur de mes souvenirs.

E. B. DE ST. AUBIN.

Avril, 1874.

## CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur,

C'est avec un indicible plaisir que j'ai lu vos articles sur le projet d'inviter toutes les sociétés St. Jean-Baptiste des Etats-Unis, à se réunir à Montréal le 24 juin prochain.

Cette patriotique et heureuse idée, a dû être applaudie chaleureusement par tous ceux qui ont à cœur la conservation de notre race, et qui déplorent l'émigration continuelle d'une si grande partie de nos compatriotes. Pour ma part j'ai senti mon orgueil national se réveiller à l'idée du spectacle que présentera cette belle et grande réunion.

Mais comme j'ai passé l'âge des illusions, et que je ne suis pas né poète, ce feu patriotique, dont la chaleur a pénétré mon être pendant que je réfléchissais à cette belle fête, que je me représentais la joie de l'exilé revoyant son pays après quelques années d'absence, et celle non moins grande de ses frères saluant son retour ; ce feu, dis-je, ne saurait me satisfaire pleinement. Je me suis naturellement demandé quels seront les résultats pratiques de cette journée.

Je ne sais ce que l'on se propose de faire, mais je crains qu'en dehors d'une belle réception, de beaux et chaleureux discours, et de quelques amusements durant la journée, rien, ou à peu près rien ne soit fait. Nul doute cependant que le but principal des promoteurs est d'inspirer à nos compatriotes le retour au pays.

Eh bien, puisque c'est là le but, j'ose espérer que le comité chargé de l'organisation de la fête, me pardonnera la liberté que je prends, de lui suggérer un article de plus à son programme.

Si l'on diffère généralement sur l'opportunité de l'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis, si, suivant quelques-uns, c'est un malheur pour le pays, et que suivant d'autres cette émigration est destinée à préparer les voies de la Providence dans un temps plus ou moins reculé, et ce à l'avantage de nos intérêts, il est des faits se rattachant à cette émigration qui ne saurait échapper à personne. Ainsi il est admis de tous, premièrement : que ce sont les ateliers et usines que possèdent les Etats de la Nouvelle-Angleterre, et qui nous manquent ici, que recherchent ceux qui s'éloignent du pays. Deuxièmement : que leur séjour dans ces établissements, en fait en très peu de temps des ouvriers habiles. Troisièmement : que beaucoup d'entre eux seraient reçus à bras ouverts par nos capitalistes, et propriétaires d'usines, si l'on connaissait leurs capacités. Quatrièmement : enfin, que les sept huitièmes de ceux qui sont aux Etats-Unis reviendraient de suite au pays, si l'on pouvait leur offrir un travail analogue à celui qu'ils trouvent dans la république voisine.

Eh bien, M. le rédacteur, la solution de tous ces problèmes se trouve dans ces trois mots : *Ayons des manufactures*. Oui, ayons des usines, et j'ajoute, la chose est facile. Leur établissement d'une manière réellement sérieuse, sera facile et avantageux, quand les idées protectionnistes auront fait assez de progrès pour s'imposer à nos législateurs. Quand le peuple avant de confier ses intérêts à un représentant, exigera de lui, qu'il soit conservateur ou libéral, d'être en faveur de la *protection*. Mais en attendant que nos législateurs se décident à marcher énergiquement vers ce but par une politique protectionniste, préparons-en le mouvement par tous les moyens à notre disposition.

Or l'un des moyens les plus propres à favoriser ce résultat, serait de profiter de la visite de ces compatriotes, pour leur faire connaître les débouchés que nous possédons, et apprendre d'eux le genre d'exploitation qui se fait chez eux.

Pour arriver à ce but je suggère que des circulaires soient envoyées immédiatement par le comité chargé de l'organisation, à toutes les sociétés St. Jean-Baptiste aux Etats-Unis, avec prière de faire rapport d'ici au 1er juin, leur demandant le genre de manufactures en opération dans leurs localités respectives, le capital requis pour une exploitation faite par 25, 50, 100 ou 2000 ouvriers.

Qu'un comité spécial, composé autant que possible de nos industriels, soit chargé d'étudier ces rapports et faire connaître aux différentes sociétés réunies à Montréal le 24 juin, le résultat de ses études.

Il est vrai que les grandes fortunes sont rares parmi nous, mais avec de l'esprit d'entreprise, avec de l'union, l'on serait étonné du montant que l'on pourrait faire verser dans des compagnies à fonds social. Que d'industries jusqu'ici inconnues parmi nous, et qui n'exigeraient qu'un capital de \$10,000 à \$50,000, pour donner de l'emploi à des centaines d'ouvriers, pourraient être établies. Il n'existe pas que je sache par exemple, de fabrique de fil à coudre. Nous n'avons pas je crois d'usines pour la fabrication de l'acier à rails pour chemin de fer. Il nous manque des fabriques de coutellerie. Cependant avec l'introduction rapide des moulins à coudre, avec le grand nombre de chemins de fer projetés, et avec une population de 4,000,000 qui n'a rien de commun, (du moins quand à la manière de manger) avec les Chinois, il devrait y avoir une demande suffisante de ces articles pour en garantir le succès.

Je pourrais en nommer bien d'autres, mais je préfère en laisser l'initiative au comité chargé d'organiser cette belle fête, et à qui je demande encore une fois pardon de la liberté que j'ai prise, de lui faire ces suggestions. Mon grand désir de voir revenir au pays autant de nos compatriotes que possible, est ma seule excuse.

L. J. BOIVIN

St. Romuald, 20 avril 1874.

## BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

## FRANCE.

Paris, 23 avril.—Le *Moniteur* annonce que le comte de Chambord est arrivé à Versailles.

## ESPAGNE.

Madrid, 20.—Les habitants de Bilbao ont reçu des vivres pour d'ici au milieu de mai. On a repris avec vigueur le bombardement des endroits occupés par les carlistes.

Madrid, 20.—Le général Concha a débarqué à la tête de dix mille soldats pour attaquer les Carlistes simultanément de plusieurs côtés.

Bayonne, 20.—Les Carlistes dans le Nord de l'Espagne ont organisé un cabinet régulier. Le général Elio est ministre de la guerre, l'amiral Violet ministre des affaires étrangères et le sénor Pinal ministre des finances et de l'intérieur.

Madrid, 21.—Les Carlistes ont abandonné plusieurs des positions qu'ils occupaient devant Bilbao. Ils n'ont plus de vivres et mangent dans la dernière extrémité la viande de cheval.

Madrid, 21.—Les succès des républicains devant Bilbao sont tels que les carlistes abandonneront avant peu le siège de cette ville.

Madrid, 22.—Le général carliste Saballo, commandant des troupes stationnées à Guipuzcoa a émis une proclamation condamnant à mort tous ceux qui fourniraient des vivres aux habitants de San Sébastien et Irun ?

Une dépêche de Petro Abanto maude que 5,000 soldats républicains se dirigent vers la ville de Almazada située à une vingtaine de milles de Bilbao.

## ANGLETERRE.

Londres, 20.—La Chambre des Communes a voté la somme de £25,000 demandée par la Reine pour Sir Garnet Wolsley.

Londres, 22.—Christian, premier officier du vapeur *Amerique*, s'est suicidé.

Londres, 23.—Dans la Chambre des Communes Benjamin Disraeli dit que le ministère avait conseillé à la Reine de décorer Glover pour les services qu'il avait rendus dans la guerre des Ashantis. Gladstone parla longuement sur la question du budget et complimenta le chancelier de l'échiquier sur l'exposé financier qu'il avait fait. Il approuva le rétablissement des droits sur le sucre.

On calcule que le niveau du Mississipi a trois pieds de plus qu'à l'ordinaire. Plusieurs enfants ont été noyés dans les rues de Pont, Vincent, St. Helen, Livingstone, Washington, Tammany, enfin toute cette partie basse du pays est inondée.

Le correspondant du *New York Herald*, lui télégraphie de Londres que la classe commerciale est d'opinion que le veto du président au sujet du cours financier, produira d'heureux résultats, et que tout moyen contraire eût été fatal.

Les capitalistes de Paris partagent aussi cette opinion. Londres, 23.—Dans la Chambre des Communes, la réduction de la taxe sur le revenu a été votée.

Londres, 24.—Dans la Chambre des Communes, M. Smollet propose que la précipitation avec laquelle la Chambre a été dissoute sous le dernier gouvernement mérite la censure.

Il qualifie l'acte de l'ex-ministère de "coup d'Etat" au moyen duquel il espérait retenir le pouvoir d'une manière inconstitutionnelle. Il dit que M. Gladstone a eu recours à un stratagème déloyal pour ses amis, insultant pour ses adversaires et dangereux pour le pays.

M. Whalley seconde la motion. M. Gladstone flétrit l'assertion que la dissolution du parlement avait été tramée en secret du nom de fausseté. Il défie M. Smollet de répéter le mot "intrigant" (Trickster).

M. Smollet ayant refusé de répéter l'épithète, M. Gladstone qualifia sa conduite d'inconvenante et lâche.

Il expliqua les causes qui avaient amené la dissolution du parlement. Son discours terminé, M. Gladstone quitta la Chambre. La motion a été rejetée sur division. Une grande excitation a régné pendant les débats.

## ÉTATS-UNIS.

Washington, 22.—Cette après-midi le président a envoyé un message au Sénat, déclarant qu'il ne peut pas signer le bill des finances.

L'augmentation de la circulation du papier-monnaie est contraire, dit-il, aux sains principes de l'économie politique.

En approuvant ce bill il ne se montrerait pas conséquent avec lui-même, car il a recommandé un prompt retour aux paiements en espèces.

Il conseille d'augmenter le revenu du pays afin de rencontrer les dépenses courantes.

Après lecture faite de ce message, M. Conkling proposa que la question soit remise à plus tard enfin de donner le temps d'étudier ce message.—Adopté.

New-York, 22.—La nouvelle que Grant avait apposé son veto au bill des finances a causé une grande excitation dans Wall Street.

New-York, 23.—Faisant allusion au veto du président contre le bill des finances, le *World* dit :

De bons avis ont attiré l'attention du président.

Le *Tribune* dit :—"La grande majorité des hommes d'affaires prudents et intelligents sera satisfaite."

Le *Herald* dit :—"La bonne chose dans le bon temps !"

Le *Sun* dit :—"L'affaire la plus habile que Grant a fait depuis qu'il est président."

New-York, 25.—On nie maintenant d'une manière positive que le premier officier de l'*Amerique* se soit suicidé.

## ALLEMAGNE.

Berlin, 26.—L'empereur Guillaume a clos les séances du Reichstag hier par un discours d'aucune importance générale.

Madrid, 26.—Il est rumeur que les Carlistes ont demandé l'amnistie au maréchal Serrano.

## FAITS DIVERS

Nous lisons dans le *Journal de Québec* du 21 :

La Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent vient de perdre un de ses vapeurs, l'*Arctic*, dans des circonstances assez singulières. On sait que l'*Arctic* était en hivernement du côté de Lévis. Hier soir, l'ingénieur se rendit à bord pour examiner l'engin ; car le temps approche où l'*Arctic* allait être mis en réquisition pour donner un coup d'épaulement au pont de glace qui se fait généralement prié pour partir. Il prit des mesures pour

faire fondre la glace qui obstruait le tuyau d'injection qui passe sous le bâtiment et par lequel l'on pompe l'eau dans l'engin. Il faut croire que la glace fondit et que ce fut par ce tuyau que l'eau s'introduisit dans la cale, si bien qu'à 9 heures, hier au soir le gardien, s'aperçut qu'il y en avait déjà trois pieds et qu'elle gagnait rapidement. Il alla en informer l'ingénieur, mais il était trop tard. Il y eut impossibilité d'éviter la catastrophe, et l'*Arctic* est sombré dans seize brasses d'eau environ. Coïncidence singulière, c'est que ce vapeur que la Compagnie a acquis de M. Tibbits est disparu au même endroit ou à peu près dans les mêmes circonstances, un autre vapeur appartenant aussi à M. Tibbits. Ce dernier n'a jamais pu, dit-on, être relevé. On dit que la Compagnie des remorqueurs va prendre des mesures pour faire relever l'*Arctic*.

FEMME BRÛLÉE À MORT.—Mercredi dernier, le feu s'est déclaré au troisième étage de la maison No. 35, rue Latour, occupée par MM. Edward et Moses Cohen, de Cohen et Lopez, tabac-canistes. Quand les pompiers arrivèrent sur les lieux du sinistre, les flammes s'élançaient déjà à travers les fenêtres. Le danger était grand. Les hommes de la brigade le comprirent aussitôt et se mirent à l'œuvre sans perdre un seul instant.

Pendant que les pompiers faisaient des efforts inouïs pour maîtriser l'élément destructeur, le bruit se répandit qu'une femme se trouvait dans une chambre de l'étage où le feu avait pris naissance. Le chef Bertram, M. Perry et plusieurs autres personnes tachèrent de la sauver. Mais, malheureusement, il leur fut impossible de lui porter secours et madame Cohen, c'est le nom de l'infortunée, périt dans le feu. On retrouva son cadavre après l'incendie, et on la transporta à la résidence de son fils, No. 153, rue Dubord, où une enquête a été tenue hier midi.

SUR LA VOIE PÉRRÉE.—Dans l'après-midi de jeudi dernier, comme le train de l'après-midi, de Montréal pour Boston, approchait de St. Jean, le mécanicien aperçut sur la voie une forme humaine. Il serra immédiatement les freins, et lorsque la locomotive se fut arrêtée, il descendit et vit une jeune fille vêtue d'une façon fort décente, couchée en travers sur la voie. Il constata qu'elle était évanouie, et l'ayant hissée sur le train, la fit déposer dans le wagon des bagages, où elle reçut les soins d'un des conducteurs.

Lorsque la jeune fille fut revenue de son évanouissement, elle déclara que ses parents l'avaient jetée à la porte, à la suite d'une querelle, et qu'elle s'était mise en route pour St. Jean, espérant y trouver de l'ouvrage, lorsqu'épuisée de fatigue, elle avait senti ses forces lui manquer, et s'était affaissée sur elle-même.

Quelques-uns des voyageurs, en apprenant cette histoire lamentable, réunirent entre eux une certaine somme d'argent, qu'ils remirent à la malheureuse, et l'un des conducteurs du train, qui habite St. Jean, la conduisit à son domicile et la laissa sous la garde de sa femme, en attendant qu'il soit possible de prévenir la famille de la pauvre enfant.

## LES RUINES

DE

## MON COUVENT

TRADUIT DE L'ESPAGNOL PAR

M. LEON BESSY.

(Suite.)

Nous nous tîmes quelque temps embrassés, jusqu'à ce que le Père fût revenu de son émotion. Alors il me dit avec sa douceur ordinaire :

—Maintenant, Manuel, il est de mon devoir de te faire connaître tout le poids du fardeau dont tu veux te charger. Tu te tromperais, mon fils, si tu croyais que les vœux du cloître n'imposent que des obligations extérieures, et que pour les remplir, il te suffira d'être pauvre, de garder la chasteté corporelle, et de faire ce qui te sera ordonné. Non ; sache que tout en restant matériellement fidèle à ces vœux, tu peux les violer intérieurement, et c'est alors comme si tu ne les avais observés ni de corps ni d'âme. Sache que l'on doit être beaucoup plus pauvre, plus chaste et plus obéissant d'esprit que de corps. Si tu aspiras aux dignités et aux grandeurs, c'est en vain que tu te couvriras de haillons ; si tu laisses ton imagination se repaître d'images séduisantes, en vain diras-tu que tu es resté pur ; et si ta volonté, sans même s'opposer à ta soumission extérieure, n'obéit qu'avec répugnance, il ne te servira de rien d'être en apparence un religieux obéissant. Dis-moi donc si tu te crois capable d'être pauvre, même dans tes désirs, d'être chaste à la fois de corps et d'âme, et de renoncer, intérieurement et extérieurement, à ta volonté propre ?

—Je l'essaierai, répondis-je, et si mes penchants sont plus forts que ma volonté, je vous le dirai sincèrement.

—Tu as raison, me dit-il ; les jours d'épreuve sont le creuset qui nous purifie, et qui donne la mesure de notre vocation et de notre foi. Veux-tu commencer ton noviciat ?

—Je le désire ardemment, mon Père, lui répondis-je.

—Eh bien ! allons ensemble trouver le père Provincial.

Nous suivîmes plusieurs corridors, et nous arrivâmes devant une cellule qui n'avait pas plus d'apparence que les autres. Le père Joseph frappa doucement à la porte, et une voix de l'intérieur nous ayant dit d'entrer, il ouvrit. Cet appartement ne se distinguait des autres qu'en ce qu'il était composé de trois cellules contiguës.

Dans celle du milieu nous trouvâmes le père Provincial, qui nous accueillit de l'air le plus affable.

Le père Joseph lui dit :

—Je présente à votre Paternité ce jeune homme dont elle a déjà entendu parler. Il a subi des épreuves qui autorisent à croire que sa vocation est véritable. Pour moi, du moins, je la regarde comme telle.

—Connait-il notre règle et les devoirs qu'elle impose ? demanda le père Provincial.

—Il les connaît, répondit le père Joseph.

—Sait-il que nos vœux sont nuls aux yeux du siècle ? ajouta le supérieur.

—Je le sais, répondis-je vivement ; mais je sais aussi que Dieu exige l'accomplissement des vœux que nous faisons en son nom.

—Béni soit, dit le père Provincial, en élevant ses mains au-dessus de sa tête, béni soit Celui qui, aux jours du malheur, nous envoie de telles consolations ! As-tu la foi, jeune homme ?

—Oui, mon Père, répondis-je d'une voix ferme.

—Sais-tu qu'un missionnaire n'a pas un instant à lui, et que toutes ses heures appartiennent à ses frères ?

—Je le sais, mon Père.

—Et quels sont les frères du missionnaire ?

—Tous les hommes.

—Tu dis vrai, tous les hommes, quelque part qu'ils demeurent. Là où il y a un homme qui souffre de l'âme ou du corps ; là où il y a des yeux qui peuvent s'ouvrir à la lumière, des oreilles qui peuvent entendre les vérités éternelles, et une bouche qui peut chanter les louanges du Seigneur, là aussi le missionnaire doit planter sa tente et chercher sa patrie. Jeune homme, l'éclat de l'or te séduit-il ?

—Je l'ai dédaigné dès mon enfance.

—Es-tu enclin aux plaisirs des sens ?

—Je renonce à ces plaisirs et à toutes les douleurs dont ils sont la source.

—Renonces-tu pareillement à ta volonté propre ?

—Je n'ai plus d'autre volonté que celle de Dieu et la vôtre, mon Père.

—Quand donc veux-tu devenir notre frère ?

—Demain, s'il est possible.

—Eh bien ! à demain.

XL.

Je suis au couvent. Les cheveux que le vent faisait flotter sur mon front sont tombés sous les ciseaux. J'ai renoncé aux parfums, aux habits élégants, et à toutes les vaines parures dont j'aimais autrefois à me couvrir. Je n'ai pour vêtement qu'un habit grossier, pour chaussures que des sandales, et pour meubles qu'un lit, une table et deux chaises. J'ai beaucoup de frères qui m'ont donné le baiser de paix, et dont aucun ne m'assiege de questions importunes. Ils se taisent et je me tais, ils prient et je prie ; ils implorent le secours de l'Éternel, et je l'implore comme eux ; ils s'occupent à des travaux manuels, à bêcher le jardin, à scier du bois, à entretenir la propreté dans l'église et le couvent, à orner les autels ; et j'imité leur exemple.

Je me trouve bien ici. Solitaire au milieu de beaucoup de compagnons, muet pour tous excepté pour Dieu, obligé à un travail continu qui ne me permet pas de m'abandonner un seul instant à mes anciennes rêveries, je bénis la Providence de m'avoir amené dans cette retraite. Mais je ne méprise pas pour cela ceux qui restent dans le siècle ; je les aime et leur souhaite tout le bonheur possible. Je ne leur envie rien ; au contraire, je me réjouis de leurs joies, et j'espère même leur être un jour utile, en m'efforçant de dissiper les chagrins dont leur âme est souvent attristée. Et ne sera-ce pas là une bonne œuvre ? L'homme peut-il avoir de plus fâcheux ennemis que sa mélancolie et ses douleurs ? Et n'est-il pas bon que quelqu'un cherche dans la solitude, — le seul lieu où l'on trouve un remède à ces maux, — le baume qui doit guérir ses frères ?

En restant dans le monde, je me serais probablement perdu ; et maintenant mon cœur me dit que je puis encore me rendre utile aux hommes. Je ne demande pas que les autres suivent mon exemple ; je désire seulement qu'ils ne m'arrachent pas à cette solitude, où je cherche un remède pour leur âme et pour la mienne. Qu'ils s'acharnent à la poursuite des richesses temporelles ; qu'ils fouillent les entrailles de la terre, sillonnent les mers, et cherchent des forces motrices pour créer ou perfectionner sans cesse, et nous offrir le spectacle des merveilles des corps ; quant à moi, s'ils se fatiguent et succombent à la peine, je les relèverai ; s'ils se découragent, je leur rendrai l'espérance ; s'ils font naufrage, je tâcherai de les secourir et de les sauver ; et si, enfin, dégoûtés des richesses de la terre qui leur servent tout au plus à donner à la fange l'apparence de l'or, ils en viennent à soupiner après les trésors de l'âme, je leur apprendrai où se trouvent ces trésors, et leur indiquerai le moyen de les conquérir. Qu'ils cherchent la beauté et les plaisirs permis, et se flattent de faire ainsi reflourir dans leurs demeures l'antique Eden : pour moi, quand leurs enfants leurs causeront de chagrins qu'ils n'auront pas su prévenir, je leur donnerai les seules consolations véritables ; je prendrai ces pauvres enfants par la main, et je couvrirai la nudité de leur âme comme leurs parents couvrent celle de leurs corps. Que les conquérants poursuivent partout la gloire, les triomphes et l'enthousiasme populaire ; qu'ils aient soif de renommée et commandent aux multitudes : quant à moi, j'obéirai sans cesse, et le jour où les triomphes se changeront pour eux en tristes revers et les applaudissements en malédictions, je les empêcherai de s'abandonner au désespoir ; je leur dirai qu'il y a quelque chose de moins éphémère que ces acclamations et ces gloires, qu'ils peuvent s'élever au-dessus de toutes ces choses, et devenir plus grands qu'ils n'étaient avant leur disgrâce.

Oui, je suis très-bien ici.

Et, en effet, je vécus là des jours et des mois, heureux, tranquille, et pouvant jeter les yeux sur le passé sans crainte pour le présent. Le fléau disparut peu à peu ; mais à peine avait-il cessé que l'orage de 1822 vint fondre sur nous.

Une nuit au moment où nous allions nous rendre au chœur, on nous arracha de notre demeure et l'on nous embarqua. Je suivis le sort du père Joseph.

—Tu le vois, me dit-il, on ne t'a pas même permis d'achever en paix ton noviciat. Que penses-tu faire, Manuel ?

—Mon désir, répondis-je est de vous suivre partout où vous irez ; car, loin de vous, je me croirais tout à fait perdu.

—Je compte, reprit-il, laisser passer la tempête, qui, si



je ne me trompe, ne sera pas de longue durée; et j'accepterai les offres d'un digne prêtre qui demeure dans un petit village écarté. Je ne vois pas de difficultés à ce que tu m'y accompagnes. Je ne crains qu'un danger pour toi.

—Lequel, mon Père, et ne saurait-on le conjurer? lui demandai-je avec anxiété.

—Chemin faisant, me répondit-il tu entendras le bruit des armes: l'odeur du sang ne pourrait-elle pas te troubler la tête?

—Voulez-vous prendre part à la lutte, mon Père?

—Moi! jamais! ces mains qui élèvent chaque jour l'hostie consacrée, ne doivent pas être teintes de sang.

—Eh bien! je suivrai votre exemple.

Nous passâmes ce temps d'orage dans une paroisse située sur le versant des Pyrénées. Le village était peu considérable, mais nous avions là d'agréables perspectives et un air sain, quoique très-froid.

—Figure-toi, me disait le père Joseph, que cette vallée est notre couvent, cette petite maison notre cellule, et ce sanctuaire notre église. Ainsi tu t'apercevras à peine que nous avons changé de demeure. Continuons donc ici nos exercices du cloître.

Et il m'éveillait pour l'office de la nuit, m'assignait mes occupations pour le lendemain, et s'imposait les mêmes abstinences et les mêmes privations que s'il eût été au couvent. Quand il apprenait que quelqu'un, dans une métairie éloignée, avait besoin des secours du prêtre, nous partions aussitôt ensemble, et toujours à pied; car il disait que cet exercice et les consolations spirituelles que nous allions goûter, nous donneraient de nouvelles forces pour l'âme et pour le corps.

C'est ainsi que s'écoulèrent pour nous les jours funestes de la première tempête. A peine en ressentimes-nous le choc, car nous n'avions guère fait que changer de solitude, ayant transformé notre petite cure en un couvent. Le bruit de la lutte arrivait parfois jusqu'à nous, mais comme un écho affaibli dont les derniers sons expiraient à l'entrée de notre vallée.

—Manuel, me disait le père Joseph, redoublons nos prières, car nos frères en ont maintenant plus besoin que jamais. Ils s'acharnent avec une aveugle fureur les uns contre les autres, et se combattent à outrance. Ils n'ouvrent la bouche que pour proférer des menaces, et ne travaillent que pour détruire. Ils sont vraiment bien malheureux.

Un jour, le bruit se répandit qu'on venait d'organiser une sorte de croisade, et nous vîmes tous les habitants de notre petite paroisse abandonner leurs demeures. Ils allaient et venaient d'un air inquiet, disant qu'ils voulaient faire une dernière tentative.

—Nous aussi, me dit le père Joseph, faisons un dernier effort. Prions Dieu de jeter sur eux tous un regard de miséricorde, et de ne plus permettre que leurs mains soient souillées du sang de leurs frères.

Nous apprîmes bientôt que le bruit de la lutte avait entièrement cessé.

—O mon Dieu, s'écria le père Joseph, étouffez dans l'âme des vainqueurs tout sentiment de colère, et faites que par leur douceur ils éteignent dans le cœur des vaincus la soif de la vengeance.

Un jour il se leva de très-bonne heure, et me dit :

—Manuel, mes vœux me rappellent, et tu sais que je ne l'ai point oublié.

—Je me souviens aussi de mes promesses, lui répondis-je.

—Mais songe que les nuages qui viennent de se dissiper pourront bientôt reparaitre plus sombres et plus menaçants.

—Qu'importe, mon père, pourvu que vous soyez à mes côtés?

—Manuel, reprit-il, je puis te manquer le jour où tu t'y attendras le moins. Que feras-tu alors, si tu ne comptes que sur mon faible appui?

—Chaque jour, lui dis-je, je puis de nouvelles forces dans vos conseils, et si je devais jamais m'éloigner de vous, votre souvenir, avec l'aide de Dieu, me protégerait.

—Je n'ai plus qu'une crainte, Manuel.

—Laquelle, mon Père?

—Ton cœur est-il en paix?

—Mon cœur ne bat qu'autant qu'il faut pour entretenir en moi le souffle de la vie.

—N'es-tu obsédé d'aucun souvenir?

—Le passé est mort pour moi; je ne songe plus qu'à l'avenir.

—Retournons donc à notre demeure, Manuel, et allons retrouver ces cellules qui faisaient nos délices.

## XXI.

Si l'on me demande quel genre de vie je menai dans le cloître, je dirai que nos occupations étaient à peu près les mêmes chaque jour. Pendant que l'on réparait le collège des Missions qui avait besoin d'être rétabli, on nous reçut dans le principal couvent de la Province, où nous suivîmes les mêmes exercices qu'au collège.

A minuit, tous les religieux, sans exception, se rendaient au chœur. Nous faisons ensuite une demi-heure d'oraison mentale et, à deux heures, nous rentrions dans nos cellules. De très-grand matin nous retournions au chœur pour réciter les petites Heures. Alors nous assistions à la messe conventuelle qui n'était chantée qu'aux jours de dimanches et de fêtes, puis nous faisons une autre demi-heure d'oraison. Les Pères qui disaient la messe s'acquittaient de ce devoir dans l'ordre prescrit, après quoi nous déjeunions. Le temps qui restait jusqu'à dix heures était consacré à l'étude; de dix à onze avaient lieu les conférences morales. De là nous passions au réfectoire, où chacun de nous, à tour de rôle, faisait, pendant le diner, la lecture édifiante: l'ordre n'était interrompu que quand on désignait, par pénitence, un autre lecteur. On m'imposa souvent cette épreuve pendant mon noviciat. L'usage des nappes, à table, nous était inconnu. A certains jours prescrits, après les grâces, nous lavions nous-mêmes la vaisselle, en signe d'humilité. Ensuite, nous nous rendions tous à l'église, où nous faisions le chemin de la croix devant le Saint-Sacrement.

Nous retournions à nos cellules, et, à une heure et demie, nous entendions la cloche nous appeler au chœur. Nous restions là trois quarts d'heure pour réciter Vêpres et Complies. L'office terminé, nous nous rendions à la conférence, qui avait pour objet, le vendredi, la règle de l'Ordre, le samedi, divers points du Rituel, et les autres jours de la semaine, différents cas de théologie mystique. Ordinairement nous sortions de cette seconde conférence à trois heures de l'après-midi. Le reste du temps, jusqu'à cinq heures et demie, était consacré à l'étude.

Alors le son de la cloche nous appelait de nouveau pour aller faire une heure d'oraison mentale. Puis, nous nous rendions au réfectoire pour la collation ou le souper, selon les jours. Ensuite nous retournions au chœur, où nous chantions une hymne en l'honneur de la sainte Vierge, après quoi nous récitions le chapelet. Puis venait, trois fois la semaine, conformément aux statuts de l'Ordre, ce que l'on appelait l'exercice de la discipline.

A huit heures un quart on donnait le signal de la retraite et du silence, et chacun, après avoir fait sa prière, se livrait au repos jusqu'à minuit, pour recommencer le lendemain les mêmes exercices.

Le jeudi était jour de congé, et, ce jour-là, il n'y avait pas de conférence le matin ni le soir. Nous faisons, de dix à onze heures du matin, l'oraison mentale du soir, et l'après-midi était employée à une promenade dans les sites agrestes et solitaires.

Le silence qui régnait dans le couvent était admirable. Quand, pour nous délasser des travaux de l'esprit, on nous donnait quelque occupation matérielle, notre silence nous eût fait prendre pour de véritables machines. Cependant, si l'un de nous ne pouvait chasser de son imagination une idée mondaine, on lui faisait réciter à voix basse, pendant son travail, un ou plusieurs psaumes qu'on lui indiquait.

Ni dans les galeries, ni dans les cours, ni dans le jardin, il n'était permis de se réunir en groupes; on ne devait même pas se promener dans l'intérieur des cellules de manière à être entendu. Aucun religieux, quelque élevé qu'il fût en dignité, ne se dispensait des exercices communs, même les plus humiliants. L'un de ces derniers avait lieu le vendredi soir, pendant l'oraison mentale. Le religieux de semaine, une grosse corde au cou, une couronne d'épine sur la tête, les épaules chargées d'une lourde croix, longue de plus de dix palmes, et les pieds entièrement nus, même dans les jours les plus rigoureux de l'hiver, faisait toutes les stations du chemin de la Croix, tandis que ses frères étaient occupés à méditer. J'ai vu le père Gardien lui-même remplir ce pénible devoir. Je l'ai vu pareillement, les jours où l'on célébrait la messe conventuelle, servir la communauté au réfectoire, comme un simple frère lai. Du reste, les exercices de ce genre étaient très-fréquents, et si je n'en ai mentionné que quelques-uns, c'est que je les ai plus présents à la mémoire, à cause de l'impression qu'ils m'ont laissée.

Nul n'était dispensé de ces exercices, excepté les religieux qui devaient prêcher ce jour-là, ceux qui assistaient les malades et les agonisants, ou ceux qui étaient retenus par un motif quelconque. Du reste, dans notre milice, les chefs remplissaient les mêmes devoirs que les simples soldats.

Quant à moi, outre que je suivais la règle commune, on éprouva ma vocation de mille manières. On me réprimandait, même quand j'avais exactement fait mon devoir. Quelquefois, on m'imposait une sévère pénitence, sans que je pusse deviner en quoi j'avais manqué. Il m'était défendu de répliquer à mes maîtres, et ils m'enseignaient parfois des erreurs en géographie, en histoire ou en physique, dans le seul but de me mettre à l'épreuve. Je passais ordinairement les heures d'étude dans la bibliothèque du couvent, et quand on me voyait plongé dans une lecture qui m'intéressait: "Lève-toi," me disait un Père; et il m'ordonnait de prendre un balai et de balayer la salle.

Un soir que la cloche venait de donner le signal du repos, le père Joseph entra dans ma cellule et me dit :

—Ton temps d'épreuve s'achève, Manuel, et voici le moment de te prononcer. Persistes-tu dans ta résolution?

—Maintenant comme toujours, lui répondis-je; ce n'est que dans le cloître que je puis me rendre utile aux hommes.

—Suis-moi donc, me dit-il.

Nous nous dirigeâmes vers l'église; mais d'abord nous passâmes par une des cours, que nos frères avaient transformée en parterre. Le père Joseph s'y arrêta, et me dit que nous avions à faire deux ou trois bouquets de roses et d'œillets pour orner le grand autel. Il y avait longtemps que je n'avais touché une fleur, et j'évitais même de les regarder quand j'en apercevais. Cependant j'obéis. Je détachais l'une après l'autre, d'une main tremblante, les fleurs de leurs tiges, et je les ajustai. Je sentais dans mon cœur des palpitations que je n'avais pas éprouvées depuis bien longtemps. Je réussis enfin à me vaincre, non sans de grands efforts, et je présentai les deux bouquets au père Joseph qui me regardait d'un air triste.

—Ne veux-tu pas, me demanda-t-il, faire une promenade en ce moment où il semble que la fraîcheur dilate la poitrine, où la solitude et le silence invitent à la méditation et où rien ne peut nous distraire? Lève la tête, Manuel, et vois cette innombrable multitude d'étoiles, qui offrent un si merveilleux spectacle. Regarde de l'autre côté de cette lune d'un aspect si paisible, et qui semble nous inviter au silence et au repos.

Je la regardai, mais je baissai aussitôt les yeux, et je restai la tête penchée sur ma poitrine.

—Manuel, me dit le Père, cette pâle lumière te parle-t-elle toujours un mystérieux langage? S'il en est ainsi, renonce au cloître, car tu le peux encore.

—Non, mon Père, lui répondis-je; cette lumière, il est vrai, parle encore à mon cœur, mais ce n'est que pour me rappeler d'anciennes douleurs, maintenant évanouies. Mes souvenirs, loin d'être dangereux, me font comparer mes souffrances passées avec mon bonheur présent.

—Songe bien, me dit le Père, que ces bouquets que tu viens de composer orneront l'autel devant lequel tu vas prononcer tes vœux.

—Je le sais, mon Père, et si vous me l'ordonnez, j'effeuillerai demain toutes ces fleurs, et j'émaillerais de leurs vives couleurs le temple où je dois offrir mes vœux à l'Eternel.

—Que sa volonté soit faite, dit le Père, en élevant vers la voûte étoilée ses bras et ses regards.

—Est-ce à dire que le moment soit proche? lui demandai-je?

—Sache que demain même tu appartiendras au siècle ou au tombeau.

Je me jetai dans les bras de mon second père. Les sanglots étouffaient ma voix; je pouvais à peine respirer, et je fus obligé d'appuyer mon front sur le sein de cet homme vénérable.

—Tu pleures? me demanda-t-il.

Je ne pouvais pas pleurer, mais, dès que j'entendis sa douce voix, les larmes s'échappèrent de mes yeux.

Il me fut impossible de lui répondre.

—Tu pleures? répéta-t-il?

—Oui, mon Père, je pleure de joie, répondis-je.

—Veux-tu que nous retardions de quelques jours la solennité?

—Non, mon Père.

—Mais ces pleurs, Manuel?

—C'est le dernier adieu donné aux faiblesses de la nature.

Et ayant relevé mon front, je m'essuyai le visage, et j'eus le courage de regarder en face l'astre des nuits.

—Donnez-moi ces bouquets, mon Père, dis-je ensuite.

—Pourquoi, Manuel?

—Pour que j'en orne moi-même l'autel du sacrifice.

## XLII

Le lendemain, le son des cloches attira beaucoup de monde à l'église. Celle-ci était ornée comme aux jours des plus grandes solennités. Les frères lais, les enfants de chœur, les religieux de semaine chargés de veiller à la propreté et à l'embellissement du temple, allaient de côté et d'autre, aussi silencieux, mais plus affairés que de coutume. Le jardin et les parterres des cours furent dépouillés de toutes leurs fleurs pour la décoration de l'église. Ce jour-là parurent les ornements les plus précieux. La statue de la Vierge, que l'on honorait sur le grand autel, fut parée de ses plus riches vêtements. Plusieurs lustres de cristal furent suspendus aux voûtes. Bientôt on vit l'église brillamment illuminée. Tous les religieux, précédés de la croix, vinrent en procession me chercher dans ma cellule, en chantant un psaume qui appelait sur moi les bénédictions de l'auteur de la grâce. C'était la première fois que j'entendais des voix humaines troubler le repos de ces solitudes. Ces chants religieux, graves et austères, retenussaient dans le temple, dans les galeries et dans les cellules, remplissant tout de leurs harmonies.

Quand j'arrivai dans le sanctuaire, je respirai le parfum des fleurs; je vis les nuages d'encens qui s'élevaient vers les voûtes, et j'entendis le son de l'orgue qui faisait retentir les airs de joyeuses mélodies. Cette magnificence peu usitée, l'espèce d'ovation dont j'étais l'objet, ces lumières innombrables qui répandaient de vives clartés jusque dans les coins les plus reculés de l'église, la voix sonore des Pères qui me conduisaient pour ainsi dire par la main devant l'autel, et la foule qui se pressait pour me voir passer, tout contribuait à enflammer mon imagination. Il me semblait que chaque pas que je faisais me rapprochait du but, et que je touchais à l'accomplissement de mes desirs. J'aurais souhaité moins de pompe, moins de lumière, moins de regards fixés sur mon visage; mais le père Joseph m'avait dit que mon sacrifice devait subir cette dernière épreuve publique. Je devais donner ce dernier adieu au siècle, non d'une manière timide, comme quelqu'un qui craint de s'entendre lui-même, mais à haute et intelligible voix, comme quelqu'un qui veut que tout le monde l'entende. La religion me tendait les bras au milieu des parfums et des fleurs, au son des plus douces harmonies, parmi une foule nombreuse, et en présence des grandeurs de la terre.

Au moment où les parfums caressaient le plus délicieusement mon odorat, où les plus épais nuages d'encens donnaient, à mes yeux, un aspect magique aux voûtes du temple et à l'ensemble des lumières, où les chants religieux, la voix fraîche et suave des enfants de chœur, et les plus douces mélodies de l'orgue enchantaient mes oreilles, le célébrant prononça ces paroles :

"Dieu tout-puissant et éternel, recevez cette hostie sans tache que je vous offre, quoique indigne."

(A continuer)

M. A. Granier de Cassagnac, ancien député du Gers, était depuis longues années maire de la commune de Plaisance, dans le Gers. Il vient d'être remplacé en cette qualité. L'Ordre publie une lettre de lui à ce sujet.

D'autre part, M. Paul de Cassagnac, maire de la commune de Couloumé, ayant appris la révocation de son père, adresse au préfet du Gers une lettre que nous trouvons également dans l'Ordre et par laquelle il donne sa démission.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

## NAISSANCE.

A West Boylston, Mass., Etats-Unis, le 20 du mois courant, la dame de M. Edouard Maillet, un fils.

## MARIAGE.

A St. Paschal de Kamouraska, par Messire l'abbé Patry, curé du lieu, T. H. Bélanger, écrivain, agent du Grand-Tronc, à Dile, M. T. Alvina, fille de feu J. A. O'Leary, écrivain, médecin.

## DÉCÈS.

A Grosvenordale, Conn., le 28 mars dernier, à l'âge de 61 ans et 2 mois, Narcisse Poitras, forgeron, né à St. Roch de l'Acadian, ci-devant de Montréal, et domicilié aux Etats-Unis seulement depuis 10 mois. Il laisse pour héritier sa femme, une épouse inconsolable et 11 enfants qui le regretteront longtemps.



M. BEULÉ

Un télégramme de Paris, en date du 5, annonce que M. Beulé, ancien ministre de l'intérieur et député de Seine-et-Marne à l'Assemblée, vient de mourir.

M. Beulé était âgé de 48 ans seulement. Elève de l'École normale et devenu agrégé pour les classes supérieures de lettres, il fut nommé professeur de rhétorique à Moulins, puis envoyé à l'École française d'Athènes. Il y reprit les fouilles déjà tentées pour rechercher les propriétés de l'Acropole et fit des découvertes qui causèrent une vive sensation dans le monde savant et décidèrent du maintien de l'école, dont on contestait alors vivement l'utilité. De retour en France en 1853, M. Beulé fut nommé professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale. Il fut décoré, à la même époque, de la Légion d'honneur, et élu ensuite membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres, puis secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

Tout cela n'aurait pas suffi pour donner au nom de M. Beulé le retentissement qu'il désirait. Quelques années plus tard, il publiait des ouvrages sur l'histoire romaine. C'était fort inoffensif en apparence. L'un de ces ouvrages était intitulé: *Auguste, sa famille, et ses amis*; un autre avait nom *Tibère et l'héritage d'Auguste*. En ouvrant ces lignes, on y trouvait des attaques d'une vivacité extrême contre le despotisme. Le public appliquait au gouvernement de Napoléon III ce que M. Beulé, disait d'Auguste et de Tibère. Dans chaque phrase, on recherchait des allusions politiques... et on les trouvait. Ces ouvrages firent plus pour mettre le nom de l'archéologue en évidence que tous ses travaux antérieurs. Il était désormais homme politique.

Quand vinrent les événements de 1870, M. Beulé fut chargé d'organiser les ambulances et les comités de distributions dans l'ouest de la France. Aux élections du 8 février 1871, il fut nommé représentant de Marne-et-Loire à l'Assemblée nationale, le premier sur onze par 102,600 voix sur 110,000 votants. Sous le gouvernement de M. Thiers M. Beulé n'a joué qu'un rôle très effacé, mais au 24 mai il fut choisi par les orléanistes du Centre droit pour prendre le portefeuille de l'intérieur. Quelques mois suffirent pour lui donner une impopularité presque égale à celle de M. de Broglie. Ce fut M. Beulé qui expédia aux préfets la trop célèbre circulaire secrète dans laquelle il prescrivait d'acheter le concours des journalistes des départements. Par une triste ironie, après avoir combattu l'empire dans ses livres, il se faisait le plaigiare des ministres de Napoléon III. Après six mois de pouvoir M. Beulé avait quitté le ministère en novembre 1873 pour recevoir simple député.

DE TOUT UN PEU

Un individu, en se promenant sur le boulevard, reçoit subitement un formidable coup de pied un peu au-dessous des reins.

Il se retourne furieux: —Monsieur!!! Puis, se ravisant: —Pardou, Monsieur, j'allais me fâcher!... j'avais oublié que c'était le 1er avril!

Monselet rencontre l'autre jour sur le boulevard l'un de ses amis.

—Eh! mon cher, fit l'ami, comme cela se trouve; accompagne-moi, je te présenterai à ma future, chez laquelle je vais.

Impossible de refuser, et Monselet entre bientôt en présence d'une demoiselle insignifiante pour tout le monde, mais qui se distingue par des extrémités d'un rouge, d'un rouge à rendre jaloux un homard cuit.

—Eh bien! dit l'ami, comment la trouves-tu? —Mais, très-bien, il me semble seulement qu'elle a les mains un peu timides.

Une bêtise de danseur, recueillie par le *Figaro*:

Rien de plus digne de sympathie que la position d'un jeune homme timide qui ne sait quoi dire à sa danseuse dans un bal. Aussi avons-nous des danseurs d'indulgence pour les infortunés qui consistent en rougissant "qu'il fait bien chaud" ou "qu'il y a des toilettes charmantes."

Mais de toutes les phrases qui peuvent se présenter à l'esprit d'un danseur affolé de timidité, voici certainement la plus bizarre..... Elle a été dite avant-hier à la fille d'un de nos amis:

—Mademoiselle, a balbutié le malheureux, mademoiselle....

—Monsieur?

—Est-ce que cela vous a fait bien mal, quand on vous a percé les oreilles?.....

Le *Charivari* attribue une très-plaisante réponse à M. Théodore de Banville.

Un importun le persécutait l'autre jour dans un salon de ses questions saugrenues.

—Enfin, monsieur, disait-il, pourriez-vous m'expliquer comment on fait des vers, car je n'y ai jamais rien compris?

—Mon Dieu, monsieur, c'est bien simple.

—Vraiment t!

—Oui. Vous prenez des lignes d'inégales

longueurs, vous mettez des rimes au bout, et du talent dedans....

—Ah! bah!

Le monsieur doit avoir encore la bouche ouverte.

Il y a de cela une trentaine d'années, un marin anglais, étant de passage à Singapore, avait remarqué, non sans émotion, une des idoles qu'on adorait au temple de la ville.

La statue en question brillait par l'éclat de ses regards; c'étaient deux diamants, mais deux diamants gros comme une aveline.

Il simula le dévot, se convertit et s'agenouilla du matin au soir devant le dieu.

Un jour qu'il n'y avait dans le lieu saint personne que lui-même, il arracha à l'idole un des diamants, qu'il remplaça par une capsule de cristal.

C'était déjà beaucoup, mais ce n'était pas tout.

Que faire du diamant volé? Où le cacher pour qu'on ne le découvre pas?

Le marin eut une inspiration tout à fait orientale. Il se creva l'œil gauche, le vida et y mit l'objet de son larcin.

Moyennant ce stratagème, il put quitter Singapore et traverser l'Inde sans être inquiété.

De retour à Londres, il montra le diamant à un lapidaire; celui-ci le fit voir au joaillier de la cour; cet autre le vendit à la Reine Victoria la somme de 1 million 200,000 francs.

Ce qui fait qu'aujourd'hui le susdit marin anglais a le train de vie d'un lord.

*Feux électriques pour les navires.*—On écrit de Marseille: "Le grand paquebot la France, parti pour Naples, a essayé le 22 au soir et réglé les feux électriques de la machine l'Alliance, installée à son bord.

"Un mât spécial de 10 mètres, placé à l'avant, porte un fanal électrique, projetant au loin une lumière très puissante dans un rayon de plus de 160 degrés. En outre une lunette Dubuisson au phare électrique mobile est destinée à reconnaître et éclairer, à de grandes distances, les navires, les côtes et les récifs.

"Il sera intéressant de suivre attentivement les expériences pratiques qui vont être faites à la mer, au moyen de ce puissant éclairage, dont l'adoption constitue, au dire des hommes pratiques et des marins, un grand progrès au point de vue de la sécurité de la navigation."

Il est arrivé de funestes nouvelles du Tong-King. Le dernier numéro des *Missions catholiques* publie les lignes suivantes:

"A la dernière heure, nous recevons de très douloureuses nouvelles du Tong-King; elles sont du 19 janvier. En voici le résumé: 84 chrétiens sacrifiés, plus de 300 chrétiens massacrés, 3 prêtres indignes tués; pas de nouvelles de plusieurs missionnaires français. Prochainement des détails."

*L'Abeille* publie les détails suivants sur le duel de la baie Saint-Louis brièvement signalé par le télégraphe:

La baie Saint-Louis a été, le 4, le théâtre d'un duel qui s'est terminé par la mort d'un des combattants, M. Aristide Bienvenu. Son adversaire était M. Abraham Bernard Philipps, avocat. Voici quelles sont les circonstances qui ont donné lieu à cette rencontre:

M. Philipps avait été chargé, en sa qualité d'avocat, de poursuivre pour le compte de la maison Olympe, le montant d'une facture de modes, dû par Mme Aristide Bienvenu. Il avait, en conséquence, pris un ordre de saisie provisoire en vertu duquel le mobilier qui garnissait la résidence de M. et Mme Aristide Bienvenu, rue de l'Esplanade, et la voiture et les chevaux qui composait l'équipage bien connu de cette dame avaient été mis sous séquestre. Les chevaux qui avaient d'abord échappé à la saisie, avaient été retrouvés dans une paroisse et ramenés à la Nouvelle-Orléans.

Lundi dernier, M. Philipps se trouvait à la Cinquième cour, du juge North Cullom, attendant que l'affaire fut appelée; madame Aristide Bienvenu était assise à quelques pas de lui, dans le greffe, dont la porte de communication était ouverte. Croyant comprendre que cette dame voulait lui parler, il s'avança vers elle, mais il fut immédiatement apostrophé par elle avec des expressions très insultantes. Il se contenta de lui répondre qu'il rendrait son mari responsable de ces injures, puis il se rendit à une autre cour où il avait à faire. Revenant quelques instants après, il trouva M. Aristide Bienvenu avec sa femme et, après lui avoir exposé ce qui s'était passé, il lui demanda de rétracter les injures qui lui avaient été adressées. M. Bienvenu répondit que loin de rien rétracter, il endossait tout ce qu'avait dit sa femme et qu'il le répétait.

Emporté par un mouvement de colère, M. A. B. Philipps porta à M. A. Bienvenu un coup qui le fit reculer de quelques pas. Celui-ci porta la main à sa ceinture et en tira une arme, mais les assistants l'empêchèrent de s'en servir.

Le lendemain, M. A. Philipps reçut le cartel qui, après plusieurs pourparlers entre les témoins, a amené la rencontre qui a été fatale à son adversaire. Si nos informations sont exactes, M. Philipps était disposé à faire des excuses écrites à la condition que le cartel fut préalablement retiré, mais ceci n'aurait pas été accepté par les témoins de Bienvenu.

Le duel a eu lieu hier dans l'Etat du Missis-

sipi. En voici la relation, d'après les informations qui nous ont été fournies:

Vers 11 heures du matin, MM. Aristide Bienvenu et Philipps, les deux adversaires, sont arrivés à la station Nicholson, près de la baie Saint-Louis. M. Bienvenu était accompagné par M. Lange et Chas Rieffel, ses témoins, et M. le docteur O. Huard, son médecin. Les témoins de M. Philipps étaient M. Dubertrand et Chas. De Armas; le médecin, le Dr. Scott.

La distance—40 pas—fut mesurée; puis les combattants ayant été placés, les armes leur furent remises. Le commandement fut alors donné;—les deux coups partirent simultanément, et M. Aristide Bienvenu, laissant tomber son arme, fléchissant les genoux et ouvrant grandement les bras, tomba immédiatement comme une masse de plomb.

Son médecin, le docteur Huard, courut vers lui, ainsi que toutes les personnes qui assistaient au duel.

Nous n'essaierons pas de dépeindre la douleur du frère de M. A. Bienvenu quand il entendit le médecin déclarer que la mort avait été instantanée, la balle ayant pénétré par la joue droite (Aristide Bienvenu était gaucher) et étant sortie à la nuque, après avoir tout brisé et déchiré sur son passage, et après avoir aussi fracturé les vertèbres cervicales supérieures et divisé complètement la partie de la moelle épinière qu'elles protègent.

M. Aristide Bienvenu n'a pas eu le temps de dire un seul mot après être tombé, et nous tenons du docteur Huard, que pas le plus petit mouvement convulsif n'a été observé, tant la mort a été prompte.

Les deux adversaires se sont bravement conduits.

Un jeune gommeux poursuit de ses assiduités Mlle X... jusque dans une église.

—Mademoiselle, m'aimez-vous? demanda-t-il, en lui présentant l'eau bénite.

—Monsieur, répond la jeune fille, vous êtes dans mon esprit comme le bénitier est dans l'église: près de la porte et loin du... cœur!

—Aimez-vous le piano? demandait-on un jour à Théophile Gauthier.

—Je le préfère à la guillotine, répondit-il avec le plus grand sérieux.

Guerison gratuite de l'Epilepsie!

Toute personne qui souffre de la maladie susdite, est priée de s'adresser au Dr. PRICE, et une bouteille d'essai de la médecine sera expédiée par Express.

Gratuitement!

Le Dr. PRICE est un médecin praticien, qui a fait pendant des années une étude spéciale du traitement de l'EPILEPSIE, et il garantit une guérison au moyen de son remède.

Ne négligez pas de lui faire demander une bouteille d'essai: cela ne coûte rien, et il vous guérira,

de quelque longue durée que soit votre cas, ou quel que soit le nombre des remèdes qui ont failli. Les circulaires et témoignages sont envoyés avec la bouteille d'essai gratis.

Adresser: DR. CHAS. T. PRICE, 5-18-1 an—469 67, William St., N. Y.

A. BELANGER, Marchand de Meubles,

A l'honneur d'annoncer qu'il vient de terminer de grandes améliorations à son établissement et profite de cette occasion pour inviter ses patrons et le public à venir visiter, (quand même ils ne voudraient pas acheter) l'assortiment de meubles des mieux finis et des plus nouveaux goûts, avec une belle collection de petites meubles de fantaisie, trop longue à énumérer. Le tout marqué à des prix qui défient toute compétition.

276, rue Notre-Dame, Montréal.

Montréal, 24 avril 1874. 5-18-12 f—471

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Epinette Rouge, dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et détail chez le préparateur HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL.

4-235 (révisé en 1854.)

L'INTENDANT BIGOT, PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo. Prix: 25 Centimes.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser à G. E. DESBARATS, Montréal.

4-516-411

CONSOMPTION GUÉRIE.

Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*.

ESTIMABLE AMI:

Veillez informer vos lecteurs que je possède un Remède Infaillible contre la Consommation

et tous autres dérangements de la Gorge et des Poumons, et que par son usage j'ai guéri des centaines de cas, et donnerai

\$1,000.00

pour chaque cas que mon remède ne guérira pas. En effet, ma confiance est si grande, que j'accepterai un *ECHANTILLON, GRATIS*, à tout malade qui me le demandera.

Ayez la bonté de montrer cette lettre à ceux de vos connaissances qui souffrent de ces maladies, et vous obligerez

Votre tout dévoué, DR. T. F. BURT, 69, William St., N. Y.

5-18-26f—470

APPRENTIS DEMANDES.

ON a besoin de garçons pour la lithographie. S'adresser à ce bureau.

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDES FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c.

Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.

Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 4-27zz

NOUVEAUX MOULINS A LAVER

COUVERTS ET CONSERVANT L'EAU CHAUDE DURANT UN LAVAGE,

MACHINES A TORDRE.

MACHINES ET FERS A GAUFFRER-ET A GLACER, SÈCHOIRS, ETC., ETC.

L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-24zz

\$5 à \$20 par jour. Agents demandés!

Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adressez: 4-22zz G. STINSON & CO., Portland, Maine.

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.) CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude.

Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-25zz

CHAPELLERIE ET FOURRURES

MAISON THIBAUT, LANTHIER & CIE

No. 271 Rue Notre-Dame.

Bon Marche, Bon Gout, Style Recherche.

L'établissement que MM. THIBAUT, LANTHIER ET CIE., viennent d'ouvrir se recommande de lui-même au public par son assortiment complet de Chapeaux en Soie, Feutres, Parapluies, Pardessus en Caoutchouc, Gants de Kid, etc., articles choisis par les propriétaires sur les meilleurs marchés d'Europe et d'Amérique, avec tous les avantages que procure l'achat au comptant.

Rien n'a été épargné pour faire de ce nouvel entrepôt de Chapellerie et de Fourrures le premier établissement de la cité de Montréal. Leurs articles réunissent à une qualité supérieure les plus hautes conditions d'élegance et de bon ton.

L'importation des marchandises sera plus recherchée, patronisées par le haut style, sera pour eux une spécialité qu'il leur sera d'autant plus facile de soigner que tout leur stock est neuf.

La maison se chargera du soin des Fourrures durant l'hiver, à des prix modiques, avec une assurance si on le désire. 5-12-7f—449

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERS RESPECTABLES. 4-38zz

EVITEZ LES CHARLATANS.

Une victime des indiscretions de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le dépérissement prématuré, etc., ayant en vain essayé de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de s'en guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Adresser, J. H. REEVES, 78, rue Nassau, New-York. 4-40-1 an.

Imprimé et publié par La Compagnie de Lithographie et de Publication de G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319, rue St. Antoine, Montréal, Canada.